

La mobilité durable,

Comment et pour quelles raisons accompagner aux changements de pratiques ?



*Licence professionnel Coordination de projet en
éducation à l'environnement et au développement
durable et de la mise en réseau*

Promotion 2019-2020

Combes Zoë

L'Agence Lozérienne de la Mobilité

01/01/2020

UE8 : RAPPORT DE STAGE

AUTEUR : Zoë COMBES

La mobilité durable, comment et pour quelles raisons accompagner aux changements de pratiques ?

Date de stage : 06/04/20 au 03/07/2020

Tutrice pédagogique : Orane Bischoff

Etablissement scolaire :

Institut d'éducation à l'agroenvironnement de SupAgro Florac 9 Rue Célestin Freinet 48400 Florac

Organisme d'accueil :

Agence Lozérienne de la Mobilité

Tuteur professionnel :

Rémy Cassabel

Date de soutenance :

10 juillet 2020

Composition du jury :

Orane bischoff, Remy Cassabel, Fabien Arnaud

Table des matières

Remerciements	1
Introduction	2
Partie 1 : Présentation de l'organisation et du fonctionnement de la structure	3
1.1 L'Agence Lozérienne de la Mobilité : kézako ?	3
1.2 La singularité de la Lozère	6
1.3 Un pilier de la transition énergétique	9
1.4 Ma mission	10
Partie 2 : Etude de la problématique et méthodologie de travail	12
2.1 Quelles facteurs pousse à la transition mobilitaire	12
2.1.1 Les problème rencontré	13
2.1.2 Emergence de la problématique	15
2.2 L'accompagnement en EEDD	15
2.2.2 Que traduit accompagner des initiatives de développement durable et de transition écologique	15
2.2.3 Dans quel courant d'enseignement l'ALM se situe en EEDD	17
2.3 Arbre à objectifs	18
2.4 Ma méthodologie	18
Partie 3 : Actions, résultats, analyses et perspectives	19
3.1 Les actions / Projets menés	19
3.1.1 « Jeunes ambassadeurs des mobilités actives »	20
3.1.2 « Vélo quotidien » Convention avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac	21
Partie 4 : Analyse de la posture professionnelle	23
4.1 Mes responsabilités	23
4.2 Contexte exceptionnel : organisation chamboulée	23
4.3 Le travail en équipe :.....	24
4.4 Analyse de ma posture	25
4.4.1 Réussites, difficultés et préconisations	25
4.4.2 Réussite au regard de la commande :	25
4.5 Mes acquis en coordination	26
4.6 Les points que je souhaiterais explorer	26
Conclusion	27
Bibliographie	28
Glossaire	30
Résumé	31
ANNEXES	32

Remerciements

Tout d'abord je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin à réaliser mon rapport de stage et tout particulièrement :

- Rémy Cassabel, mon tuteur professionnel qui par sa disponibilité et son accompagnement m'ont permis de m'approprier les projets
- Orane Bischoff, ma tutrice pédagogique qui par son accompagnement sans faille m'a permis une prise de recul et soutenu dans mes réflexions.

L'équipe de l'ALM, Evelyne Boukera, présidente et Julie Tosquellas, salariée, pour leurs présences et les nombreux échanges qui m'ont apporté des connaissances dans un domaine nouveau et passionnant. Merci également aux autres membres de l'Association et Nicolas Lezzi, stagiaire.

Les partenaires de l'ALM PNR Aubrac, notamment Anaïs coordinatrice du pôle mobilité qui a m'a apporté son aide et s'est rendu disponible.

Mes camarades de projet tuteuré Sophie et Joëlline qui ont participé à mon immersion au sein de l'ALM.

Ma voisine de classe Anaïs Poibeau avec qui nous avons covoituré et partagé nos expériences durant notre stage, basé à Mende.

Merci !

Introduction

J'ai choisi de réaliser mon stage auprès de l'Agence Lozérienne de la Mobilité, c'est une association qui accompagne aux changements de pratiques vers une écomobilité et promeut les mobilité douces et actives. Ses actions s'étendent sur l'ensemble du territoire de la Lozère et sont diversifiées tout comme ses partenaires.

Au cours de l'année, j'ai réalisé mon projet tutoré avec cette association, qui a par la suite formulé une offre de stage. J'ai saisi l'opportunité de prolonger mon investissement au sein de l'ALM ce qui a été un atout pour mon immersion en stage professionnel. J'ai mis en pratique cette expérience pour m'intégrer au sein de l'équipe et m'appropriier les projets.

Le contexte sanitaire exceptionnel de cette année a fortement impacté notre période de stage. Suite aux réformes et adaptations des structures pour répondre aux règles sanitaires, mon stage a commencé avec quelques semaines de retard, en télétravail. L'avantage de connaître l'ALM préalablement n'était pas des moindres. Mes missions ont porté majoritairement sur ma participation au projet « **Jeunes ambassadeurs des mobilités actives** » et au projet « **Vélo quotidien** » en partenariat avec le PNR de l'Aubrac.

Les enjeux liés à la mobilité sont nombreux : environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires. Cette expérience m'aura permis d'appréhender la thématique mobilité d'une façon systémique.

La mobilité s'inscrit au cœur des activités humaines et économiques. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'effet immédiat d'une grève des transports ou des intempéries sur nos organisations. Les flux de déplacements des individus et des objets ne cessent de croître avec l'évolution des modes de vie et la transformation des modèles de production (externalisation des tâches, flux tendus, explosion du commerce en ligne).

La mobilité permet aux personnes, comme aux organisations de réaliser des activités courantes de la vie quotidienne (travail, formation, loisirs...). Cependant, ses effets cumulés sur la santé (impact des polluants atmosphériques, bruits, fatigue, stress, insécurité routière...) et sur l'environnement (émission de gaz à effet de serre, consommations énergétiques, nuisances visuelles et sonores, consommation de terres agricoles et naturelles, rupture de corridors écologiques...) sont particulièrement néfastes. Il est nécessaire d'agir pour promouvoir et accompagner la transition de la mobilité à l'écomobilité, c'est-à-dire à une mobilité durable et moins pénalisante pour l'humain, son cadre de vie et l'environnement.

Partie 1 : Présentation de l'organisation et du fonctionnement de la structure

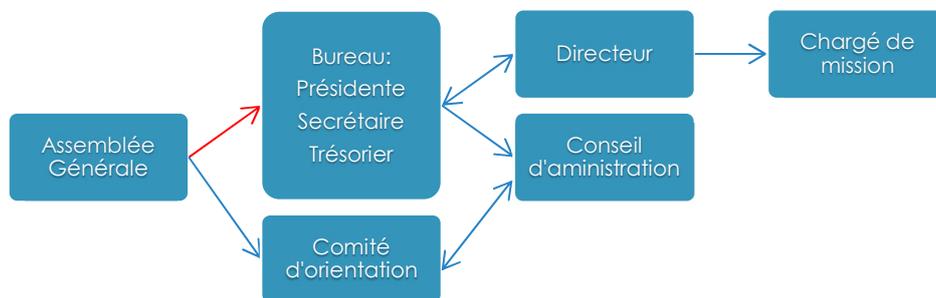
Cette première partie permet de cerner le rôle de l'association au sein de son territoire et de poser le contexte politique, en l'inscrivant dans l'évolution de la place des mobilités.

1.1 L'Agence Lozérienne de la Mobilité : kézako ?

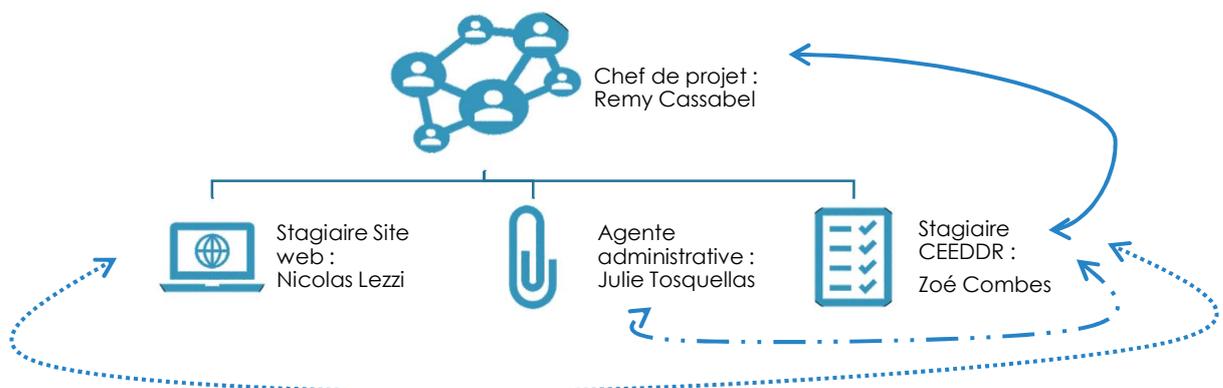
(Annexe 1 Analyse SWOT)

En raison de la complexité des déplacements rencontrés sur le département de la Lozère pour se déplacer, en 2008 l'association « Voisine » a vu le jour. Aujourd'hui nommée Agence Lozérienne de la Mobilité, elle a pour but d'initier les déplacements en utilisant les modes les moins polluants, les moins consommateurs d'énergie et les plus solidaires. L'ALM encourage les mobilités durables tel que le covoiturage, les transports en commun, le vélo en menant des actions & accompagnements aux changements de pratiques envers divers publics.

Les salariés de l'association sont directement sous l'autorité du bureau chargé de leur gestion administrative et financière. Le Conseil d'Administration fixe les orientations qui sont déclinées en actions par le bureau et mises en œuvre par le salarié. L'organisation retenue est la suivante :



Mes interactions avec les autres membres de l'équipe sont représentées par des flèches. Leur épaisseur indique l'intensité des échanges



Quelques partenaires financiers :

- L'Agence Régional de la Santé (ARS) est chargée du pilotage régional du système national de santé. Elle décline les politiques nationales du ministère de la santé. L'ARS pilote notamment le PRSE3 dans lequel s'inscrit le projet **« Jeunes ambassadeurs des mobilités actives »**. (Annexe 3 Plaquette projet PRSE3 occitane)
- Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont des services déconcentrés de l'État français, sous tutelle du Ministère de la Transition Ecologique et solidaire (MTES) et du Ministère de la Cohésion des Territoires (MCT). La DREAL pilote elle aussi le projet PRSE 3.
- L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'énergie, des déchets et plus globalement du climat et de la transition énergétique et écologique. Elle soutient le projet **« Vélo quotidien »**.

L'ALM est une association de type loi 1901, qui oriente ses activités autour de la mobilité, depuis plus de 10 ans, avec pour objectif de fournir au département lozérien un panel plus important de solutions pour se déplacer sur l'ensemble du territoire. L'association a comme volonté de s'inscrire dans une démarche d'EEDD pour rendre les déplacements plus durables et plus solidaires, sur un territoire rural où les solutions de mobilités sont faibles et peu nombreuses.

L'ALM est la seule association à consacrer son activité sur ce thème sur l'ensemble du département de la Lozère. Elle travaille en partenariat avec de nombreuses autres structures variées tels que les associations locales d'insertion (Aloes, Quoi de 9, MSAPs), culturelles (festivals, scènes croisées), le Parc Naturel Régional, Le GRAINE Occitanie, la FUB...

Quelques partenaires de terrain pour les actions de sensibilisation :

- Les assureurs qui s'engagent dans une démarche active de prévention et de promotion de la santé. Les mutuelles peuvent animer des temps de prévention des risques (manque d'activité physique, pollution...) par exemples lors de la semaine européenne de la mobilité avec les interventions « petits déjeuners mobilité » coanimé avec la GMF ou la MAÏF.
- Le CPIE REEL 48 qui est une association de mise en réseaux d'acteurs pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, dont l'ALM est adhérente.

La prise de conscience collective, ces dernières années et notamment les conséquences de nos modes de déplacements sur les enjeux de la santé et

de l'environnement ont permis de créditer les activités de l'association. Ce qui a eu comme répercussions d'atteindre un plus large public. Mais, recevoir le soutien et la confiance des collectivités locales reste un défi même si les préoccupations environnementales sont nombreuses. Le contexte actuel a favorisé l'émergence de directives institutionnelles, nationales visant à promouvoir des changements de pratiques liés à la mobilité et à soutenir les actions réalisées en ce sens.

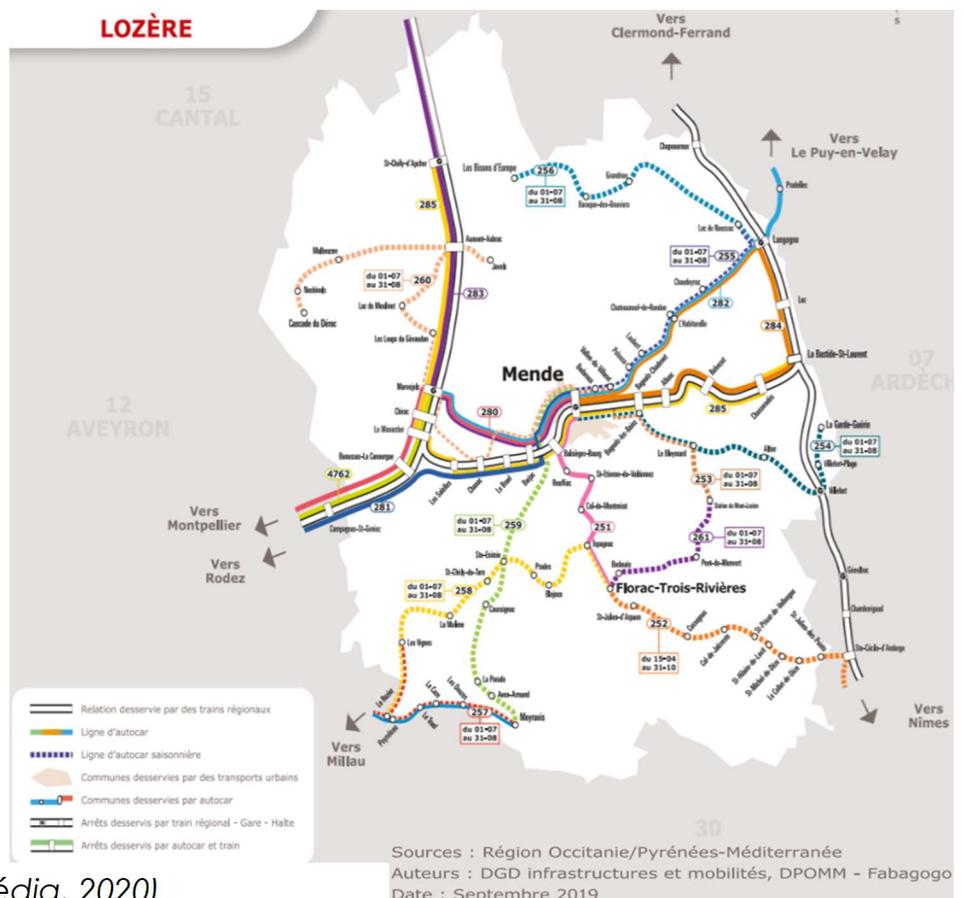
L'ensemble de ses facteurs a permis à l'ALM d'élargir son panel d'activités.

(Annexe 4 Activités de l'ALM)

Cependant cette diversification demande plus de temps et de compétences. Pour l'heure bien que comptant des membres très investis et actifs, l'ALM ne compte qu'un salarié et remet en cause son choix d'accepter toutes les sollicitations qui lui sont faites, même si elle est la seule sur le territoire à détenir les compétences pour y répondre. En conséquence, bien que les pistes d'avenirs soient rassurantes pour le maintien de ses activités, il reste à l'ALM à définir sa stratégie pour apporter une réponse optimale aux enjeux de la mobilité en Lozère.

1.2 La singularité de la Lozère

La Lozère est un département français situé dans le nord-est de la région Occitanie. Il est le département le moins peuplé de France, on compte 14,8 habitants au km². Sur une étendue modeste (5.167 km²). La Lozère offre une grande variété de paysages. Proche des 1000 mètres, l'altitude moyenne est l'une des plus élevées en France ; elle varie de 200 mètres en vallées cévenoles à 1699 mètres au Mont Lozère. (Sources Wikipédia, 2020)



Les déplacements s'avèrent souvent difficiles et chronophages en raison des routes sinueuses et des dénivelés.

L'association exerce ses activités sur l'ensemble du département mais aussi au-delà dans le cas de certains projets ou collaboration tel que le partenariat avec le PNR de l'Aubrac (Aveyron-Cantal-Lozère).

Le climat en Lozère résulte à la fois d'influences océaniques sur le nord du département (Aubrac et Margeride) et d'influences méditerranéennes principalement sur le sud. Le département connaît régulièrement de fortes précipitations et il neige plus de 50 jours par an sur certaines zones. Même lors des mois les plus secs, les averses restent importantes. Sur l'année les températures moyennes à Mende oscille entre -2 °C en janvier et +26 °C en juillet. Quant aux précipitations les données rapportent de 80 à plus de 200 cm/an suivant les secteurs (Source : [Infoclimat](#))

Ces données sont importantes car les facteurs climatiques influent fortement sur les modes de déplacements.

Connaître les caractéristiques de la population permet de comprendre au mieux les choix et les besoins en termes de mobilité. (Sources Jean-Pierre Orfeuil, Revue Sociologies, décembre 2010. « [la mobilité, nouvelle question sociale](#) »)

Population :

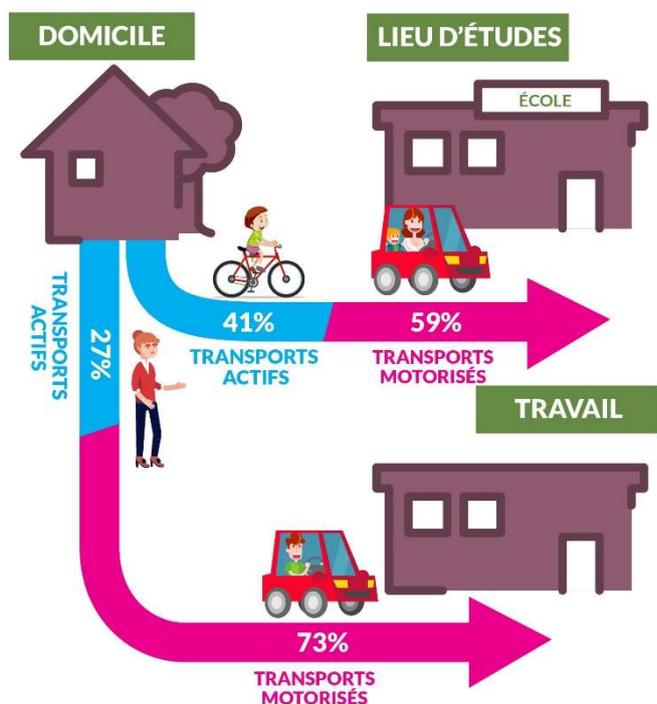
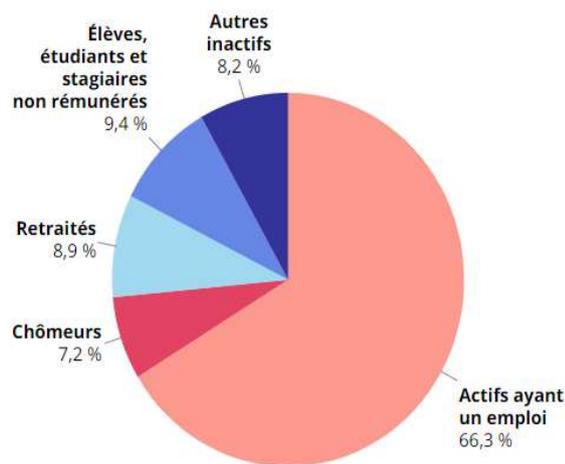
	Lozère	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
0 à 14 ans	16,1	17,1	18,4
19 à 29 ans	14,7	17,2	18,1
30 à 59 ans	39,7	39,0	39,6
60 à 74 ans	17,5	16,1	14,7
75 ans ou plus	12	10,6	9,2

(Source INSEE, recensement de la population 2012.)

D'après le tableau ci-dessus la majeure partie de la population est âgée de 30 à 59 ans, et s'intègre donc dans la case des personnes les plus actives. On observe aussi que la tendance pour la Lozère est inverse car les personnes âgées sont plus nombreuses. C'est un public que l'ALM accompagne avec constance notamment via le projet « Mobilité seniors ».

Ce graphique indique les différents types d'activité mené sur le territoire par la population. On peut noter que près de 80 % des personnes sont susceptibles, d'avoir une nécessité régulière de se déplacer en lien avec leur activité. (Source graphique INSEE - 2020).

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016



En effet Les activités à responsabilité (études, travail...) sont l'un des premiers facteurs de déplacement des personnes.

Le schéma ci-contre concerne 12 % des trajets domicile-travail et 45 % des trajets domicile-lieu d'études (sources ONAPS, observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité)

L'offre des transports public sur le territoire est particulièrement faible. On peut constater hors période estivale, qu'uniquement 2 lignes de bus desservent la préfecture, Mende, en semaine et une seule le samedi. (Source, Guide bus Tum 2020)

Le réseau :

En semaine :

- La **ligne 1** dessert le Foirail, l'Hôpital, Chantepedrix, Fontanilles, Castelsec, et le Causse d'Auge.
- La **ligne 2** dessert le Foirail, Les Boulaines, Valcroze, Le Chapitre et Ramilles.

Le samedi :

- La **ligne 3** dessert l'ensemble de la ville (sauf le Causse d'Auge).

En dehors de ces trajets, il est difficile de se déplacer en utilisant les transports en commun. La voiture reste le un mode de déplacement majeur pour les lozériens.

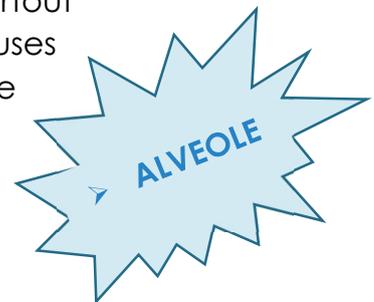
1.3 Un pilier de la transition énergétique

L'EEDD est une mission d'intérêts général et social et il est nécessaire de mettre en place la « transition énergétique » qui implique des objectifs tels que le renoncement progressif aux énergies fossiles, la promotion des ressources renouvelables et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La transition énergétique comprend aussi une transition de nos choix de mobilités, soit un changement des pratiques de la manière dont elles sont réalisées. Les émissions de gaz à effet de serre incombent quant à elles à hauteur de 32,1% aux transports et ceci quand bien même le trafic aérien international n'est pas comptabilisé (OFEV 2017).

La transition vers les mobilités durables mettra en œuvre trois leviers d'action qui peuvent être résumés par les verbes **améliorer**, **transférer** et **éviter** (Givoni Baruch, architecte, architecture bioclimatique 2013). Améliorer signifie réduire les diverses émissions en rendant moteurs et carburants plus performants, par exemple. Transférer renvoie à la promotion de formes de mobilité plus économes en ressources (les mobilités douces ou actives, les transports en commun, l'autopartage, etc.). Éviter implique d'encourager des modes de vie qui ne seraient plus basés sur une mobilité élevée. La transition mobilière n'est ainsi pas qu'une question technologique : elle est éminemment sociale et politique et renvoie à la manière dont sont aménagés les villes et les territoires et à l'organisation même des modes de vie. (Source NELLY NIWA & BENOÎT FRUND (éds.) VOLTEFACE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN PROJET DE SOCIÉTÉ)

Les lois récentes et les appels d'offre pour la transition mobilière, sur le marché démontrent qu'une réelle prise de conscience institutionnelle se met aussi en œuvre. Ces actions viennent créditer les activités de l'ALM et surtout les soutenir avec de nombreuses subventions dans le domaine des mobilité durables. (Annexes 5,6,7)



C'est dans ce climat favorable que l'ALM a pris part aux deux projets que j'ai pu suivre :

- Le projet « **Jeune ambassadeurs des mobilité actives** » est piloté par l'ARS et la DREAL, le Plan Régional Santé environnement (PRSE3) vise à préserver et améliorer l'état de santé de la population en agissant sur les conditions de vie, les pratiques et la qualité des milieux.
En **février 2019**, l'ARS, la DREAL, la DRAAF et l'ADEME ont lancé un appel à projet « **Santé-Environnement** » destiné à **soutenir le financement d'action et de prévention ou de promotion de la santé environnementale**. Cette année, le **sujet des mobilités actives a particulièrement été mis en avant**. En effet, ce moyen de transport permet d'entretenir sa santé et de contribuer notamment à améliorer la qualité de l'air extérieur. L'ALM a été lauréate de cet appel à projet pour le projet « ambassadeurs des mobilités actives » qui s'adresse à un public d'étudiants.
- Le projet « **Vélo quotidien** » s'inscrit dans le projet du **PNR de l'Aubrac**, il réside dans **la création d'un schéma directeur vélo** à l'échelle de l'Aubrac. Ce schéma directeur constitue une feuille de route pour structurer et planifier les investissements et actions des collectivités du territoire du PNR de l'Aubrac. Afin d'accompagner la réalisation de ce schéma, le Parc a fait appel à l'ALM pour **mettre en œuvre un travail de sensibilisation et de communication** à destination des habitants du territoire

1.4 Ma mission

En corrélation avec la prise de conscience actuelle, de nombreuses initiatives sont mises en place visant à s'inscrire dans des démarches d'accompagnement aux changements de pratique pour une transition énergétique. Dans le cadre de mon stage la mission transversale aux projets que j'ai pu suivre était de participer à cet accompagnement auprès de diverses structures. (*Annexes 8 Fiche mission version 2*)

- Ière Mission : Pour la première mission qui était de **prendre connaissance de l'association et de son rôle sur le territoire** il n'y a pas eu de changement la mission a été remplie.
- IIème Mission : La seconde mission consistait à **assurer la continuité et coordonner le projet « Jeunes ambassadeurs des mobilités actives »**. Parmi les impossibilités, liées à la crise sanitaire du Covid-19, la suite du travail mené par les deux groupes d'étudiants n'a pas pu être assuré. Cependant la réalisation du bilan pour la première année et les préconisations futures ont été rédigées. La poursuite du projet a été conclue par des partenariats avec des établissements scolaires. Mais leur réactivité ne m'a pas permis de participer à la construction des contenus avec les équipes pédagogiques.

- IIIème Mission : La contribution à la **relance du volet « actions pédagogiques »** de l'association a évolué avec les priorités de l'association. C'est donc le partenariat PNR de l'Aubrac, pour le projet « Vélo quotidien » que mes responsabilités se sont créés. C'est le projet qui s'est révélé prendre le plus de place et, différentes tâches m'y ont été attribuées comme la conception pédagogique de séances d'animation et de sensibilisation. J'ai donc pu participer aux recensements d'outils.
- IVème Mission : La **découverte et la participation à la vie associative** n'a pu être possible que par l'aide apportée au second stagiaire, pour la création du nouveau site web de l'association ainsi qu'à la participation à l'assemblée générale.

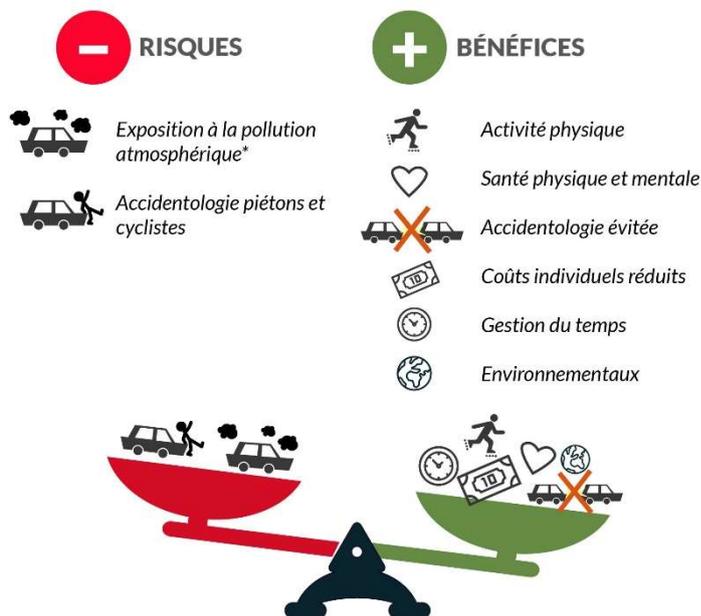
Dans l'ensemble j'ai apporté ma contribution et réalisé les missions qui n'étaient pas toutes celles définies au départ mais qui ont été identifiées comme nécessaires ou réévaluées comme prioritaires.

Partie 2 : Etude de la problématique et méthodologie de travail

Afin de mieux comprendre mon implication au sein de l'ALM cette partie présente les projets portés et les stratégies faites pour les réaliser.

2.1 Quelles facteurs pousse à la transition mobiliataire

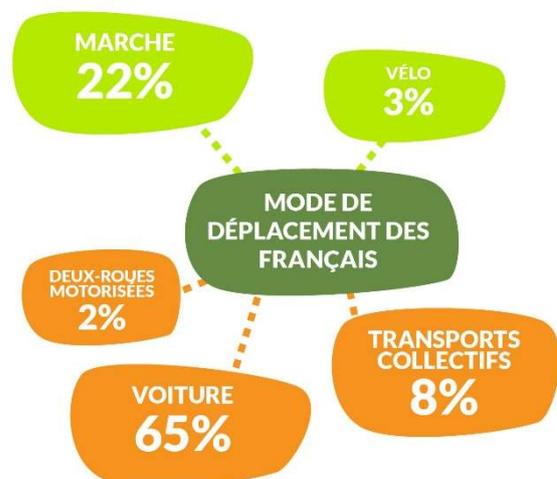
On peut constater que les politiques publiques actuelles sont en convergence pour favoriser et soutenir la transition énergétique est donc la transition mobiliataire qui inclus la promotion des mobilités durables. Elles soutiennent les initiatives à différentes échelles, nationales, régionales et départementale qui visent à répondre aux problèmes de santé et environnementaux.



En effet les mobilité actives sont un levier majeur dans la lutte contre la sédentarité et le manque d'activité physique. Ci-contre des données rapportées par l'ONAPS qui expose clairement la « balance » bénéfiques/risques de l'utilisation des transports actifs.

Ainsi que ci-dessous le mode de transport le plus utilisé tous types de déplacement confondus. (Sources ONAPS, observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité)

L'utilisation de véhicules et aussi une des premières causes de problèmes environnementaux par la production de GES. "Le secteur des transports est celui qui contribue le plus aux émissions nationales de GES (31 %). En 2018, après trois années consécutives de hausse, les émissions de GES du secteur des transports diminuent de 1,6 % par rapport à 2017 (Sources, amélioration des performances énergétiques des véhicules et stabilisation de la circulation en véhicules particuliers - MTEs, 2020)

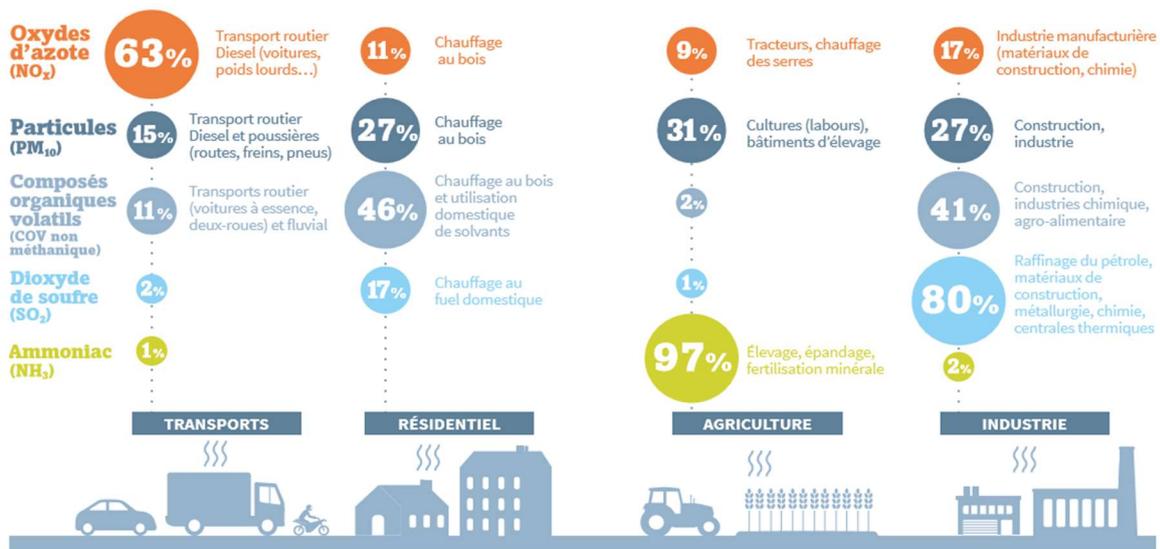


2.1.1 Les problème rencontré

Sur le territoire, L'ALM détient le « monopole » des compétences de sensibilisation et promotion dans le domaine de la mobilité. On constate que l'enjeu de la mobilité fait écho à deux **inquiétudes majeures** qui sont les impacts engendrés sur la **santé et l'environnement**.

Les polluants proviennent majoritairement des activités humaines, les transports en sont la première cause. (Sources ADEME, 2019)

LES PRINCIPAUX POLLUANTS ET LEURS PRINCIPALES SOURCES



Source : CITEPA (chiffres présentant des moyennes nationales ne tenant pas compte des disparités locales)

Les conséquences de cette pollution impactent notre santé :

Les effets de la pollution de l'air et leurs intensités dépendent de la nature du (des) polluant(s), de la dose inhalée, mais aussi des habitudes (tabagisme...) et de la vulnérabilité des personnes exposées (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, asthmatiques, cardiaques...). (Annexes 9 Risque pollution santé)

Les émissions de gaz à effets de serres ne sont pas la seule conséquence des mobilités sur notre environnement on peut énumérer ainsi :

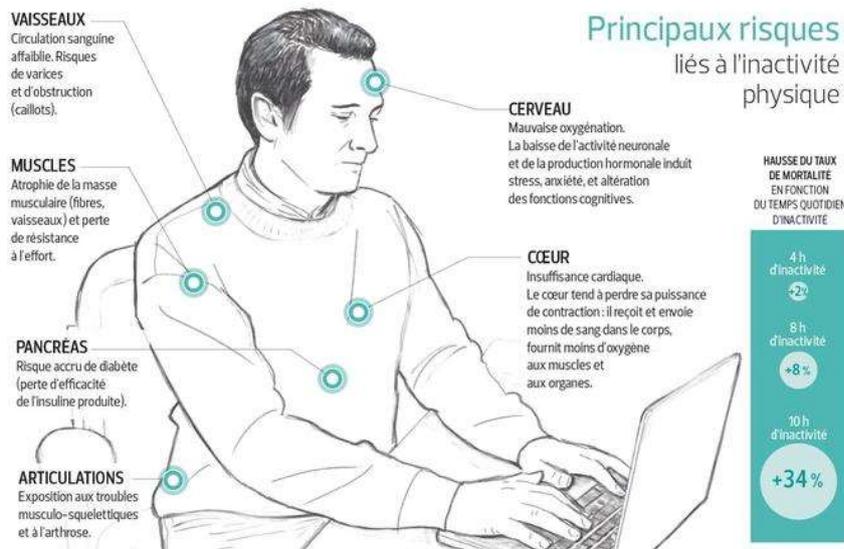
- La pollution sonore. Les transports terrestres, et notamment la voiture, sont responsables de 80% du bruit en agglomération. (Sources, ADEME 2019)
- Nuisance visuelle : Le stationnement d'une voiture particulière nécessite 10m² ; celui d'un vélo 1m² ; en bus, cela équivaut à 1m² par personne et Les infrastructures liées à la voiture occupent 90% de l'espace urbain (sources, Mémoire ALK, p.21)
- [Consommation de terres agricoles et naturelles et donc rupture de corridors écologiques.](#) (Sources, ADEME)

- [Consommations énergétiques : utilisation des énergies fossiles comme carburants.](#) (Sources, ADEME)

Par ailleurs nos habitudes de déplacements :

- 50% des trajets en voiture font moins de 3 kilomètres
- 80% des personnes sont seules dans leur voiture

ont fortement contribué à accentuer notre sédentarité et favoriser l'inactivité physique.



La principale **cause** des inquiétudes est qu'**il n'existe pas de culture générale d'écomobilité.**

C'est-à-dire que trop peu de personnes connaissent notre héritage des mobilités, son historique et prennent conscience que ces dernières décennies nos pratiques ont des répercussions dramatiques. On le constate par le fait que malgré les recherches scientifiques et les préventions pour la santé et l'environnement :

- 78% des Français utilisent leur voiture tous les jours. (Sources, ADEME)
- Les Français passent 70 millions d'heures par an à chercher une place de parking, ce qui compte pour jusqu'à 5% du trafic en centre-ville ! (Sources, ADEME)
- Les transports terrestres, et notamment la voiture, sont responsables de 80% du bruit en agglomération. (Sources, ADEME)
- 17,1 km, c'est la distance moyenne parcourue pour se rendre sur son lieu de travail, en augmentation de 15 % sur 15 ans. (Repères n°44, Alterre Bourgogne, 2007)
- Chez les 25 à 65 ans, le transport est le 1er poste de dépense. (Source INSEE, Mémoire ALK)

- Entre mai 2007 et mai 2008 : le coût de l'essence à augmenter de 12% et le coût du gasoil de 29%.

Les **conséquences** de ce manque de culture de l'écomobilité sont que les personnes n'y trouvent **pas d'intérêt**, n'en éprouvent **pas le besoin** et n'ont **pas connaissance de ce que peut être la mobilité durable**.

2.1.2 Emergence de la problématique

Après avoir identifié les problèmes, les cause et les conséquences il est opportun de soutenir une posture adéquate et d'adopter la bonne stratégie d'action. Pour d'aider à augmenter la pratique des mobilités, il faut travailler sur l'ensemble de l'environnement physique ainsi que sur les déterminants individuels. Pour soutenir un changement de comportement, il est fondamental d'amener l'idée qu'il est possible de changer ses habitudes de mobilité, et d'aborder les obstacles régulièrement cités.

C'est donc un travail de changements de pratiques qu'il faut amorcer / initier chez les personnes. C'est dans ce cadre que l'ALM œuvre depuis plus de 10 ans sur le territoire. Elle a pu acquérir au fil du temps des connaissances et des ressources pédagogiques auprès de public spécifique. C'est en voulant comprendre un des mécanismes de l'accompagnement à la transition énergétique que m'est venue la problématique suivante :

Comment et pour quelles raisons accompagner les changements de pratiques vers la mobilité durable ?

2.2 L'accompagnement en EEDD

La partie précédente expose les raisons d'orientation vers les mobilités durables. Accompagner au changement, c'est la dimension humaine de la transition écologique, cette fonction est prédominante à l'ALM.

2.2.2 Que traduit accompagner des initiatives de développement durable et de transition écologique

Il est important d'éclaircir ce que désigne le terme accompagnateur, accompagnatrice d'initiatives de développement durable et de transition écologique sur les territoires :

- Aider à ce que le projet puisse voir le jour ou évoluer, en outillant, en partageant ses savoir-faire afin de **rendre autonomes** les acteurs impliqués. (Source ETRE, 2019)

- **Faciliter l'intelligence collective** (Bidou, J. É. (2016). *Entre deux mondes : la recherche et les associations en éducation à l'environnement. Éducation relative à l'environnement. Regards-Recherches-Réflexions, 13(1).*) avec une posture de facilitateur, médiateur, expert si nécessaire pour aider méthodologiquement à la mise en œuvre d'un projet par un collectif de façon systémique et ouverte dans une démarche de responsabilisation et d'émancipation de tous les acteurs. Il s'agit d'accompagner la **codécision**, la **co-construction**, en **apportant des outils et des méthodologies** "du réfléchir, du construire et du faire ensemble". Ceci doit se réaliser dans une perspective de développement durable, de transition écologique en lien avec les politiques territoriales locales d'un point de vue systémique au niveau territorial et social. (Source ETRE, 2019 Ibidem)

- Accompagner l'émancipation avec une dimension éducative qui s'ancre dans les valeurs portées par l'EEDD avec des actions de sensibilisation, d'information, permettant aux personnes de devenir des personnes informées, formées, sensibilisées, en **capacité d'analyse critique**, de **prise de recul**, et de positionnement dans une **visée d'autonomie et d'émancipation**. Favoriser l'empowerment. (Morin, É., Therriault, G., & Bader, B. (2019). *Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble. Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE, (51).*)

La sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs et des habitants des territoires sont nécessaires pour réussir une transition douce et sereine vers un monde viable et souhaitable. Le changement est un processus long, qui a besoin d'être accompagné à tout moment de son évolution, des premières intentions à la réalisation. Cependant, chaque individu possède des besoins propres et évolutifs à prendre en considération (Source ETRE, 2019 Ibidem)

Dans les approches EEDD, les accompagnateurs aux changements sont souvent confrontés à des personnes qui se trouvent à différents stades similaires aux étapes du processus de deuil lorsqu'il s'agit de recevoir un message perçu comme contraire ou décalé par rapport à leurs habitudes, leurs pratiques, ou leurs idées héritées ou préconçues. Ce qui implique un certain processus psychologique qui peut aller du choc au questionnement (je reçois un message que je ne comprends pas, pourquoi ?) et qui induit toute une série d'étapes jusqu'à l'acceptation et l'adoption de changements. Il est ainsi pertinent d'intégrer dans les pratiques cette courbe du deuil pour pouvoir accompagner au mieux les publics. (*Annexe 10 Collapsologie, courbe de deuil*).

2.2.3 Dans quel courant d'enseignement l'ALM se situe en EEDD

Comme évoqué précédemment le but de l'association et d'accompagner les structures ou les personnes aux changements de pratiques pour favoriser l'écomobilité.

La volonté de l'ALM de s'inscrire dans un courant socio-constructiviste se traduit par une méthode d'enseignement tel que : *(Annexe/Sources 11 selon les CEEDDR 2013-2015)*

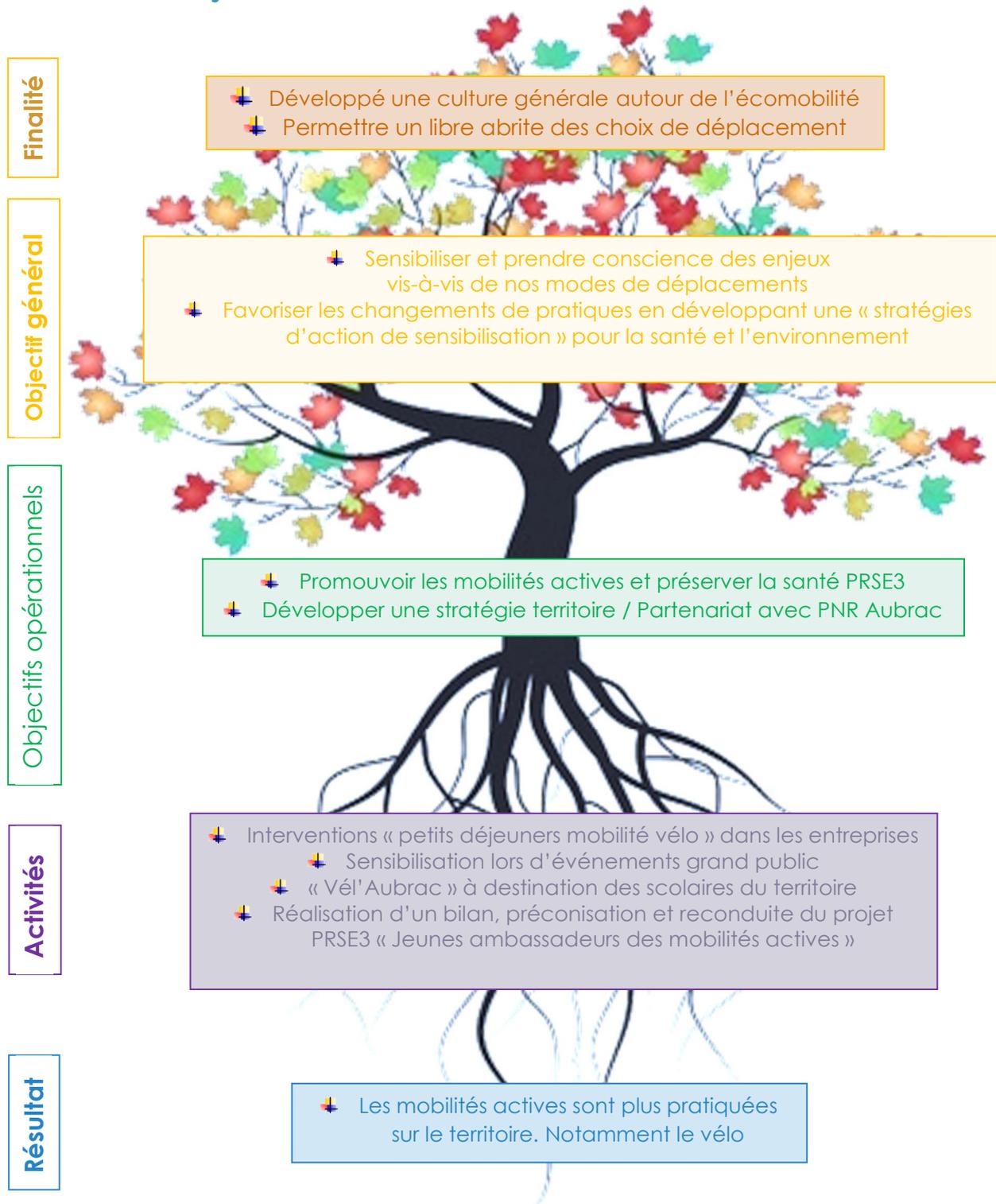
- Utiliser les savoirs déjà acquis et les erreurs et construire activement les savoirs en se basant sur son vécu et en interagissant avec les autres. Par exemple l'ALM procède souvent par un recueil de représentation et un partage d'expérience entre le public lors des actions de sensibilisation.
- Avoir le rôle de médiateur, stimulateur, provocateur et facilitateur. Par exemple l'ALM intervient auprès des collectivités ou des structures et favorise la citoyenneté active pour apporter des solutions.
- Susciter le questionnement pour mener vers l'autonomie et comprendre ses erreurs et les dépasser. Par exemple l'ALM lors d'accompagnement au « plan de mobilité » laisse place à la réflexion et aux propositions des membres de la structure.
- Respecter l'élève. L'ALM est toujours dans une posture d'accueil et d'aide par exemple lors de la recherche de solutions pour les personnes en réinsertion.

L'ALM réalise de nombreux projet qui inclus des **travaux en coopération, co-conception, cogestion** mais aussi en intégrant les représentations du public / citoyens. Par exemple le projet « vélo quotidien » est réalisé avec le PNR Aubrac, en ce sens, en plus de répondre à la demande du Parc pour la sensibilisation du public, elle participe à la facette technique par le questionnement des attentes des habitants vis-à-vis du schéma directeur vélo à l'origine du projet.

Les démarches pédagogiques liées :

- Elèves, apprend en autonomie
- Effet d'interaction et d'échanges
- Valorisation du savoir
- Pédagogie active
- Pédagogie de l'erreur
- Permet d'apprendre à gérer les barrières (notamment psychologiques) liées à l'apprentissage

2.3 Arbre à objectifs



2.4 Ma méthodologie

(Annexe 12 retroplanning)

Ma méthodologie a été influencée par ma problématique et la méthode d'accompagnement.

Partie 3 : Actions, résultats, analyses et perspectives

Ici sont exposées les actions concrètement menées, leurs impacts, ainsi qu'après analyse les préconisations possibles que l'on peut en déduire.

3.1 Les actions / Projets menés

Au cours de mon stage mes tâches ont été majoritairement liées à 2 projets et ont convergés vers une mission globale celle d'accompagnement. J'ai choisi de retranscrire de façon synthétique, les projets suivis les tâches spécifiques que j'ai eu à réaliser ainsi que les compétences liées. Pour ce faire, j'ai mobilisé et consolidé des compétences déjà existantes et en ai développé de nouvelles.

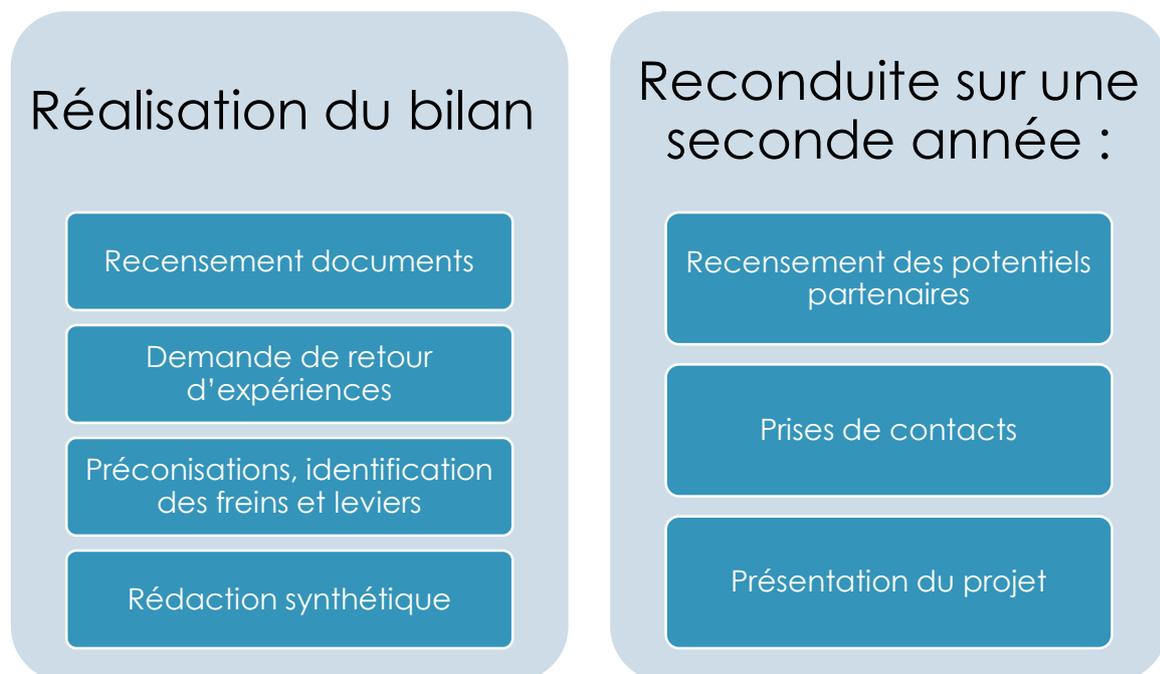
Projets et temps consacré	Tâches spécifiques	Compétences mobilisées / acquises
1. 40 % « Jeunes ambassadeurs des mobilités actives »	1.a 20 % Rédiger le bilan :	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à pratiquer les démarches participatives, à favoriser la concertation • Savoir organiser un événement, une manifestation • Avoir une expérience de l'animation et de la formation • Savoir concevoir des programmes éducatifs • Proposer des outils pédagogiques • Savoir planifier les activités • Connaître les courants et les démarches éducatifs • Connaître les procédures territoriales • Connaître les programmes scolaires • Savoir coordonner une équipe • Savoir utiliser les différentes fiche péda • Imagination d'un stand atypique « stand mobil » • Faciliter la circulation de l'information • Connaître les démarches de concertation pour l'élaboration et le pilotage de dossiers • Connaître les techniques de médiation et de négociation • Savoir faire converger les intérêts différents des partenaires • Savoir repérer les enjeux du territoire et les logiques d'acteurs
	1.b 15 % Reconduire le projet pour l'année 2	
	1.c 5 % Préconiser les améliorations pour la conduite de l'année 2	
2. 40 % « Vélo quotidien »	2.a 20 % « Vél'Aubrac » :	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à pratiquer les démarches participatives, à favoriser la concertation • Savoir organiser un événement, une manifestation • Avoir une expérience de l'animation et de la formation • Savoir concevoir des programmes éducatifs • Proposer des outils pédagogiques • Savoir planifier les activités • Connaître les courants et les démarches éducatifs • Connaître les procédures territoriales • Connaître les programmes scolaires • Savoir coordonner une équipe • Savoir utiliser les différentes fiche péda • Imagination d'un stand atypique « stand mobil » • Faciliter la circulation de l'information • Connaître les démarches de concertation pour l'élaboration et le pilotage de dossiers • Connaître les techniques de médiation et de négociation • Savoir faire converger les intérêts différents des partenaires • Savoir repérer les enjeux du territoire et les logiques d'acteurs
	2.b 15 % « Petits déjeuners mobilités »	
	2.c 5 % Sensibilisation grand public lors d'événements	

3.1.1 « Jeunes ambassadeurs des mobilités actives »

Dans le cadre de ce projet, l'ALM a souhaité s'adresser à des étudiants des divers établissements du territoire. Le but de l'action était de permettre à des jeunes d'appréhender l'impact des mobilités actives pour la santé et l'environnement, puis d'expérimenter le rôle d'ambassadeur, au sein de leur établissement ou à l'extérieur auprès d'un public.

Développer cette pratique parmi les jeunes aura un effet durable sur les habitudes de déplacement des futurs adultes ainsi que sur la santé des jeunes, aujourd'hui trop sédentariser. J'ai moi-même pu en bénéficier en tant qu'étudiante, lors de mon projet tuteuré.

Actions réalisées :



Résultats et Analyse des résultats

➤ Bilan :

Réalisation du travail des 2 groupes d'étudiants.

Participation d'une dizaine de personnes (élèves, formateurs, partenaires santé)

➤ Reconduite du projet avec 2 établissements

L'établissement de SupAgro à confirmer sa volonté de participer à nouveau au projet pour l'année 2020/2021.

L'antenne académique de Mende, de l'Université de Perpignan, à elle aussi manifester son intention d'inscrire sa classe de Licence Tourisme à ce projet.

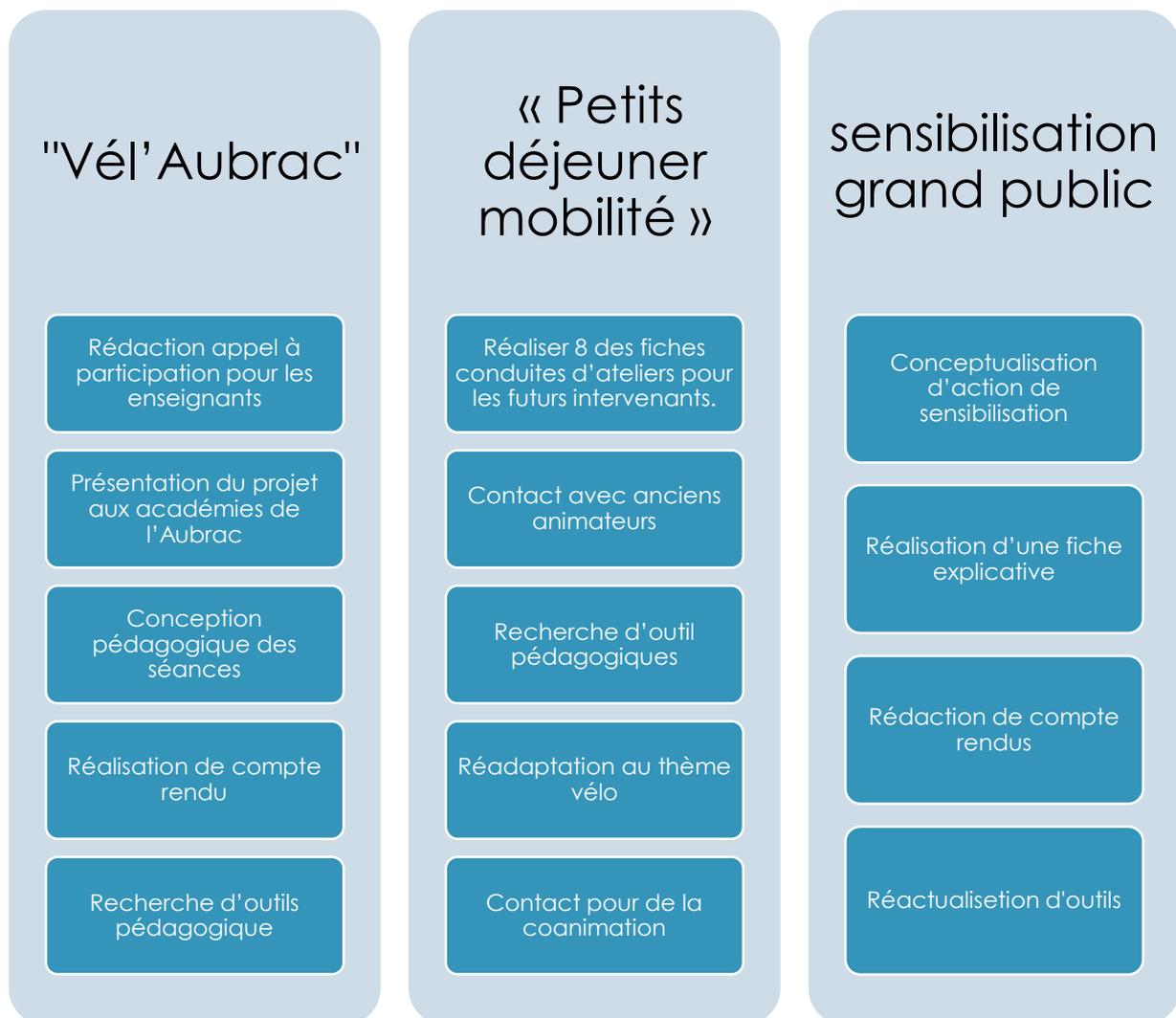
Evaluation, perspective et continuité de projet (Annexe 13 Bilan PRSE 3)

Le projet PRSE 3 a été une réussite pour cette première année malgré la crise sanitaire qui n'aura pas permis aux étudiants d'aboutir à la réalisation de leurs actions. C'est un projet qui demande de l'autonomie aux participants, il est donc préférable de choisir des élèves d'études supérieures (au moins niveau bac + 2) afin de minimiser le temps de suivi de l'ALM.

3.1.2 « Vélo quotidien » Convention avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac

Le projet avec le PNR de l'Aubrac et un accompagnement dans la création d'un schéma directeur sur le territoire de l'Aubrac, qui vise à enrichir le volet sensibilisation destinés aux habitants. Il se décline en 3 sous-projets par type de public. Le projet « Vél'Aubrac » à destination des scolaires, Les « petits déjeuners vélo » pour les entreprises et les actions de sensibilisation grand public lors d'événements. J'ai participé à la coordination de chaque projet. (Annexe 14 Projet PNR)

Actions réalisées :



Résultats et analyse des résultats

➤ « Vél'Aubrac »

Validation par les représentants académiques du projet et du contenu pédagogique

Création de ressources pour les futurs animateurs

➤ « Petits déjeuners mobilité »

Création de 8 fiches de conduites d'ateliers pour les interventions en entreprises.

➤ Sensibilisation grand public

Conceptualisation d'un stand mobile lors des évènements.

Vélo avec nombreuses sacoches, chacune contenant un élément pour réaliser une petite animation de 5 à 10 min.

Evaluations du projet, perspectives et continuité du projet

Ce projet a été initié de façon satisfaisante. Les échanges avec le PNR de l'Aubrac ont été facilités par les postures complémentaires des deux structures, la bonne communication et le rôle de chacun bien définis. L'inscription des établissements scolaires et des entreprises participantes n'a pu être menée à son terme. Quant au projet de sensibilisation du grand public à l'occasion d'évènement, l'idée d'un stand ambulancier a été bien accueillie. La fiche détaillée est en cours d'élaboration.

Partie 4 : Analyse de la posture professionnelle

Cette dernière partie à vocation à donner sens à ma posture au cours de mon stage et en tirer des observations critiques.

4.1 Mes responsabilités

Suites au reformatage des modalités de mon stage moins de temps y aura été consacré qu'initialement prévu, impactant significativement mes responsabilités.

Les responsabilités transversales d'un coordinateur :

- Coordination de la politique éducative,
- Coordination d'un projet territorial,
- Développement des partenariats,
- Veille informative et formative,
- Communication interne et externe,
- Représentation de la structure.

J'ai eu les fonctions suivantes :

- Responsabilité pédagogique, conseil et médiation dans le cadre de ma participation au projet en partenariat avec le PNR de l'Aubrac,
- Responsabilité pédagogique et intervention en formation dans le cadre du projet PRSE3

4.2 Contexte exceptionnel : organisation chamboulée

Le contexte exceptionnel, lié à la crise sanitaire du Covid-19, a eu comme conséquence de me faire démarrer mon stage avec 3 semaines de retard et d'être à temps partiel (25 heures par semaine). Durant la première partie de mon stage, ma méthode de travail a été confrontée aux conditions liées à la crise sanitaire, en imposant uniquement du télétravail durant les 6 premières semaines. Par contre, l'intégration à l'équipe s'est correctement réalisée. Par exemple, le travail avec le second stagiaire, Nicolas Lezzi (qui a débuter son stage en même temps que moi) a été satisfaisant. Nous avons pu nous rencontrer, malgré le confinement et choisir des outils collaboratifs pour notre stage afin d'instaurer un rythme d'échange efficient.

J'ai pu me défaire d'une représentation d'un stage « virtuel » qu'à partir de l'instant où la possibilité de me rendre dans les locaux de l'ALM, d'avoir accès aux ressources matérielles et d'interagir réellement avec l'équipe a été possible. Cette deuxième partie, intégrant des jours en présentiel a été comme un second souffle. J'ai retrouvé la motivation et le dynamisme par l'interaction sociale, comme par exemple, les rencontres avec les partenaires et la prise en main d'outils réels tels les catalogues pédagogiques.

Les outils qui m'ont aidé dans mon organisation :

- **Trello** : Premièrement pour me permettre d'avoir une vision globale des tâches à effectuer. Deuxièmement comme lieu de stockage de mon travail et de mes ressources. Cet outil avait aussi l'avantage d'être accessible de n'importe quel serveur puisque l'ensemble est dans le cloud.
- **Pearl-threas et netvibes** : Qui m'ont permis de réaliser de la veille informative sur mon thème de la mobilité, de suivre des actualités et de trouver des articles intéressants.
- **Réalisation d'un retroplanning / Par phase méthodologie d'action** : J'ai réalisé un retroplanning retranscrivant l'ensemble de mes missions pour une vue d'ensemble et me permettre une stratégie de hiérarchie. (*Annexe 12 retroplanning*)
- **Utilisation de carnet de bord** : Le besoin de travailler sans l'utilisation d'écran s'est fait ressentir, j'ai donc tenu un carnet qui m'a servi à recenser manuellement mes questions, mes recherches et mes réflexions.
- **Point régulier avec mon Maître de stage ou ma tutrice pédagogique** : Ces temps ont été très importants, ils ont permis les réajustements des missions, des validations de travaux, des encouragements et surtout des prises de recul.

4.3 Le travail en équipe :

Durant la période d'urgence sanitaire, les activités de l'association ont fortement ralenti et les actions prévues ont dues être repensées. Pour pallier à la distance, l'utilisation d'outils collaboratifs a été efficace.

Les principaux sont :

- **Trello** : organisation et partage de documents, de ressources, d'échéances et d'avancements.
- **PCloud** : Stockage d'archives, de données, travaux finis et lieu de ressources numériques.
- **Discord** : Messagerie instantanée, pour des échanges et parfois des réunions vocales.
- **Zoom / Fram talk** : Pour compenser les réunions et l'absence de rencontre.

Chacun a su trouver son équilibre et une certaine adaptabilité pour la continuité des activités de la structure.

4.4 Analyse de ma posture

(Annexe 15 Analyse de ma posture, vélo)

4.4.1 Réussites, difficultés et préconisations

Ma plus grande difficulté aura été le travail exclusivement à distance lors de la première partie de mon stage. Cette condition a fortement impacté mon organisation de travail. Ce qui a eu comme répercussion une gestion du temps mal maîtrisée et donc du temps supplémentaire pour la réalisation des travaux. De plus, les conditions ont impacté mon investissement dans les projets en cours et mon appropriation de ceux-ci en raison notamment de la distance physique et sociale. Cet inconfort a été néanmoins amorti par la forte réactivité de mon tuteur professionnel et de l'équipe.

Cependant au vu des horaires flexibles de chacun, il était parfois difficile d'obtenir des disponibilités pour le suivi du travail et des degrés d'implication de chacun. Cette distance aurait pu être compensée par la mise en place de point fixe régulier hebdomadaire, avec une fois sur deux l'équipe au complet.

L'autre difficulté aura été de conceptualiser des actions futures qui n'avaient que peu de cadres et auxquelles je ne pouvais pas prendre part. Mon tuteur pédagogique m'a accompagné pour me permettre de trouver un sens et débiter la conception pédagogique. Malgré l'attente des retours du public pour affiner les contenus de projet, par exemple pour « Vél'Aubrac ».

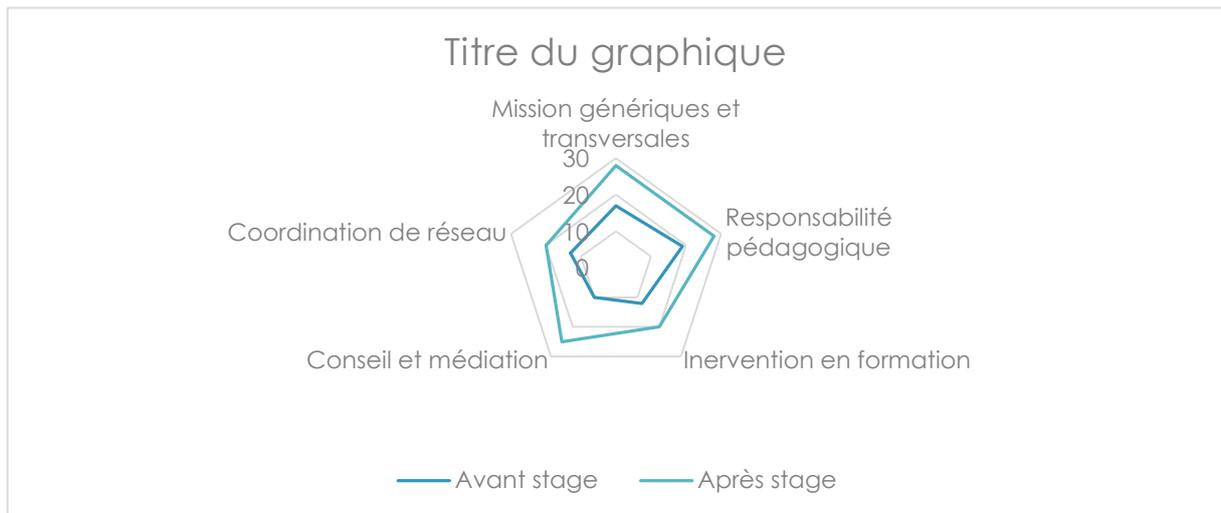
J'ai apprécié l'alternance entre différents projets qui m'a permis de prendre du recul mais également combler les temps d'attentes des réponses des partenaires. Par exemple, avec les projets « Vél'Aubrac » et « Jeunes ambassadeurs des mobilités » où en raison de la crise sanitaire les professeurs et les élèves n'étaient disponibles que très tardivement.

Le plus motivant pour moi aura été l'ensemble des travaux de co-construction, qui m'a permis de dépasser mes points faibles. J'ai eu confirmation d'un attrait pour les projets montés dans le cadre d'un partenariat et d'interventions auprès des scolaires. J'ai été agréablement étonnée d'apprécier la « vente » de projets, comme lors de la présentation « Vél'Aubrac » aux représentants des académies du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère.

4.4.2 Réussite au regard de la commande :

Au regard de la commande, certaines des missions n'ont pas été remplies. Les raisons sont liées au contexte exceptionnel qui a eu un impact considérable sur les modalités du stage et sur ma méthode de travail. Elles auront aussi fortement impacté les fonctionnements des partenaires, obligeant l'ALM à remettre en question le planning des activités prévues et à s'adapter aux changements de priorités.

4.5 Mes acquis en coordination



Le diagramme radar ci-dessus, représente les principales fonctions que j'ai pu porter et qui m'ont permis d'acquérir des compétences. Elles sont significatives dans l'autonomie nécessaire à la posture de coordinatrice.

Je reste frustrée de ne pas avoir pu découvrir dans un cadre professionnel plus de fonctions du métier de coordination de projet. Toutefois être impliquée au près d'une association en EEDD lors d'une crise majeure, restera une expérience forte et enrichissante.

4.6 Les points que je souhaiterais explorer

Je n'ai malheureusement pas pu assister aux échanges et au montage de projet avec des élus de collectivités locales qui sont pour moi des partenaires majeurs. J'apprécierais de découvrir la posture à adopter vis-à-vis d'eux.

Les enjeux de la mobilité dans les territoires ruraux sont différents de ceux liés aux contextes urbains. Appréciant les projets territoriaux, j'aurais souhaité découvrir la phase de recherche de partenaires, de financements et de subventions. En effet, ceux-ci coïncident avec la valorisation des actions et de la stratégie adoptée.

La participation à la création de programme de formation et pouvoir participer à des formations aurait été pour moi une réelle découverte, afin de mieux appréhender les compétences liées à ce métier.

Approfondir les enjeux sociaux liés aux mobilités (telles les mobilités inclusives) représentent un champ d'actions auquel j'aurais souhaité m'investir avec enthousiasme.

Conclusion

Ma participation au sein de l'ALM, m'a donné l'opportunité de travailler sur une problématique majeure du développement durable et de la transition énergétique. En effet, l'accompagnement aux changements vers une transition mobilitaire est aujourd'hui incontournable.

J'ai apprécié de travailler aux côtés d'une association dont la mission première n'est pas reconnue par les citoyens comme étant de l'EEDD. Je me suis sentie plus légitime d'y apporter mes idées et plus à l'aise dans cette thématique actuelle. J'ai pris conscience de l'importance des défis du développement durable liés aux mobilités. Ils nécessitent le concours de tous les acteurs pour réussir cette transition. Il faut faire appel à tous les leviers possibles et bien sûr à l'accompagnement aux changements de comportements et de pratiques. Pour la plupart de nos activités, notre comportement est grandement conditionné par notre éducation. Il nécessite donc une prise de conscience à laquelle l'éducation à l'EEDD peut grandement contribuer.

Malgré le contexte particulier, la réalisation de mes missions m'a confronté aux réalités du métier de coordinateur de projets d'éducation à l'environnement. Le travail de conduite de projets consiste à gérer et organiser de nombreux aspects (relationnel, logistique, technique, méthodologique, financier...) et demande beaucoup d'implication, de motivation, de patience et surtout de persévérance afin de mener à bien des projets de qualité.

Bibliographie

Wikipédia, *topographie Lozère 2020*

Infoclimat

Jean-Pierre Orfeuil, *Revue Sociologies*, décembre 2010. « la mobilité, nouvelle question sociale »

INSEE, recensement de la population 2012.

Graphique activités de la population en Lozère, INSEE - 2020.

ONAPS, observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité

Source, Guide bus Tum 2020)

Givoni Baruch, architecte, *architecture bioclimatique 2013*

NELLY NIWA & BENOÎT FRUND (éds.) *VOLTEFACE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN PROJET DE SOCIÉTÉ*

Amélioration des performances énergétiques des véhicules et stabilisation de la circulation en véhicules particuliers - MTES, 2020

ADEME, 2019

Mémoire ALK, p.21

Repères n°44, *Alterre Bourgogne*, 2007

INSEE, Mémoire ALK

Documents, ETRE, 2019

Morin, É., Therriault, G., & Bader, B. (2019). Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, (51).

Ministère de la transition écologique et solidaire (2020), Données et études statistiques Pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports, consulté le 17 juin 2020 en ligne [<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/mobilite-des-personnes>]

Lozère. (2019). Wikipédia, l'encyclopédie libre. Page consultée le 17 juin 2020 à partir de [<http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Loz%C3%A8re&oldid=164134436>].

Convolve, A. (2018). *Favoriser l'adoption des mobilités actives : proposition d'une démarche de conception centrée usage pour accompagner un territoire dans l'élaboration de ses politiques de transport* (Doctoral dissertation, Université de Lorraine).

Medina, P., Larras, B., Fradet, M. R., & Praznocy, C. (2018). À la rencontre des habitants pour identifier les freins aux mobilités actives. *PARCOURA : Contribuer à la qualité de l'air par l'amélioration des parcours piétonniers et cyclables à Valence*. Août.

Lange, J. M. (2012). Barbara Bader et Lucie Sauvé. Éducation, environnement et développement durable : vers une éco-citoyenneté critique. Québec : Presses de l'Université Laval, 2011 (coll. L'espace public). *RDST. Recherches en didactique des sciences et des technologies*, (6), 189-191.

Morin, É., Therriault, G., & Bader, B. (2019). Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, (51).

Céline Bareil (2004), La résistance au changement : synthèse et critique des écrits, PDF Bareil et Savoie (1999), Comprendre et mieux gérer les individus en situation de changement organisationnel, Revue internationale de gestion.

Abdessamed Bengouffa (2005), La problématique du changement entre concepts et réalités : Lien, ENSP d'Alger.

Gérard Dominique Carton (1997), Eloge du changement : Leviers pour l'accompagnement individuel et professionnel, Village mondial, Broché.

L. Coch et J. R. P. Jr. French (1947-1948), Overcoming Resistance to Change, Human Relations, p.512-532.

P. Collerette, G. Delisle et R. Perron (1997), Le changement organisationnel : théorie et pratique, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 173p.

Rosabeth Moss Kanter (1985), The challenge of organizational change.

J. P. Kotter et L. A. Schlesinger (1979), Choosing strategies for change, Harvard Business Review, p.106-114

Glossaire

ALM : Association loi 1901 « Agence Lozérienne de la Mobilité »

PNR : Parc Naturel Régional de l'Aubrac ; Syndicat mixte

VAE : Vélo à assistance électrique

PDE : Plan de déplacement en entreprise

GES : Gaz à effet de serre

Mobilités : Cependant c'est une notion très vaste qui renvoie à des comportements individuels et collectifs, qui interagissent entre eux et qui ont des répercussions sur notre cadre de vie

Ecomobilité : Possibilité de se déplacer de façon économe et durable, grâce notamment à l'utilisation d'énergies renouvelables (avec moins de pollution, moins de bruit), comme par exemple les véhicules électriques, vélos, tramway, covoiturages.

Mobilité durable : La mobilité durable vise à assurer l'accès aux territoires pour tous les citoyens tout en réduisant l'impact environnemental des déplacements. Une telle réflexion sur la mobilité conduit à tenir compte des critères économiques, sociaux et environnementaux dans la mise en œuvre des politiques de mobilité.

Mobilités actives : Modes de déplacement – tels que la marche à pied ou le vélo — alternatifs aux modes de déplacement motorisés. Parfois qualifiés de mobilités douces, ils ne génèrent pas d'émissions polluantes dans l'air, et favorisent la pratique de l'activité physique. Ils se combinent aisément avec les transports en commun.

Pédagogie active : démarche ayant pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages avec une construction de ses savoirs au travers de mises en situation évaluées par l'appareil « Ecomobile » et le formateur

Résumé

Dans le cadre de ma formation en Licence professionnelle « Coordination de Projets en Education à l'Environnement vers un Développement Durable », j'ai effectué un stage au sein de l'Agence Lozérienne de la Mobilité (ALM).

Après une phase d'immersion dans la structure et dans le métier de coordinateur, je me suis familiarisée avec le thème de la mobilité et les enjeux qui en découlent. Mes missions ont concerné deux projets : Premièrement, la coordination du projet « Jeune ambassadeurs des mobilités actives » mise en œuvre en réponse à un appel à projet régional. Les activités liées ont consisté à la réaliser le bilan et à la relancer pour la seconde année. Deuxièmement à la participation à la coordination du projet « Vélo quotidien » sur le département de l'Aubrac avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac. Dans ce cadre mes activités ont porté majoritairement sur la conception pédagogique des différentes actions envisagées.

La conduite de ses deux projets m'a permis de mettre en pratique diverses compétences liées aux fonctions de coordinateur de projets. J'ai ainsi été confrontée aux réalités de ces métiers, j'en ai tiré beaucoup d'enseignements et cela a fait naître en moi, plusieurs réflexions et de nouvelles perspectives professionnelles.

ANNEXES

Annexe 1 Analyse SWOT

Interne	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none">➤ Connaissance du territoire➤ Plus de 10 ans d'expérience➤ Investissement important de la présidente depuis la création de l'association➤ Aide des bénévoles, au niveau administratif et sur le terrain➤ Salarié très dynamique	<ul style="list-style-type: none">➤ Implication des élus compliquée (collectivités)➤ Pas de subventions pluriannuelles.➤ Marge prévisionnelle des activités d'un an maximum➤ Faible trésorerie
Externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none">➤ Politique nationale (La loi sur la mobilité, LOM le 24 décembre 2019)➤ Le soutien des subventionnaires➤ Nombreux appels à projets autour de la thématique mobilité	<ul style="list-style-type: none">➤ Aucunes prestations, dépendance aux subventions

Annexe 2 Budget 2020

NOM DU DEMANDEUR		ALM/BOUKERA EVELYNE		
ANNEE		2020		
BUDGET ETABLI EN HT ou TTC		TTC		
ANNEXE 1 : BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE				
CHARGES		MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 Achats		10 000 €	70 Ventes	3 600 €
Prestations de services			prestation service	3 600 €
Achats, matériels et fournitures		1 500 €	(écoconduite, autopartage)	
Autres fournitures (vélo à énergie...)		8 500 €		
			74 Subventions d'exploitation	66 643 €
61 Services extérieurs		5 100 €	Conseil Régional	13 000 €
Locations		4 000 €	Ville (Mende)	2 000 €
Entretien et réparation		- €	PNR Aubrac	11 700 €
Assurances		300 €	Département	15 000 €
Documentation		400 €	mairie chastel nouvel	200 €
Autres : adhésions		400 €	ADEME	9 000 €
62 Autres services extérieurs		10 100 €		
Rémunération interm. et honoraires		3 000 €	DREAL	2 000 €
Publicité, publication		3 900 €	PDASR	2 000 €
Déplacements, missions		2 700 €	FDVA	2 000 €
Autres : services bancaires, frais postaux, tel		500 €		
63 Impôts et taxes		- €	Autres publics (organismes sociaux) CFPPA	9743
Impôts et taxe sur rémunération			Aides privées (fondation)	
Autres impôts et taxes				
64 Charges de personnel		47 000 €		
Rémunération des personnels		46 000 €		
Charges sociales				
Autres charges de personnel		1 000 €		
stagiaire et service civique		3 800 €		
65 Autres charges de gestion courante		- €	75 Autres produits de gestion courante	1 957 €
(précisez)			Cotisations	1 957 €
			(particulier, collectivité, entreprise)	
66 Charges financières			76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles			76 Produits financiers	
68 Dotations aux amortissements			78 Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL CHARGES		72 200 €	TOTAL PRODUITS	72 200 €
Contributions volontaires				
86 Emplois des contributions volontaires en nature		18 000 €	87 Contributions volontaires en nature	18 000 €
personnel bénévole		18 000 €	bénévolat	18 000 €
prêt de local		- €	prêt de local	- €
TOTAL		90 200 €	TOTAL	90 200 €

Annexe 3 Plaquette PRSE 3

Plan Régional Santé Environnement Occitanie 2017-2021

Le 3^{ème} Plan régional santé environnement est adopté pour 5 ans en complément d'autres plans et programmes régionaux concernant la santé environnement. Ce plan est piloté par l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).



LE PRSE 3

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AUTOUR D'UN PLAN ÉVOLUTIF

Le plan régional santé environnement Occitanie est co-construit avec les principaux acteurs de la santé environnementale dans la région.

Dans le cadre d'une large concertation, ce 3^{ème} PRSE Occitanie a été élaboré à partir d'un état des lieux partagé ⁽¹⁾ et des travaux de groupes de travail thématiques réunissant les principaux acteurs ⁽²⁾.

La mise en œuvre du PRSE est régulièrement évaluée pour s'adapter au mieux aux réalités de notre territoire.

⁽¹⁾ORS Midi-Pyrénées; ORS CREAL Languedoc - état des lieux santé environnementale (Avril 2016).
⁽²⁾DRAAF, DIRECCTE (qui portent respectivement l'ECOPHYTO et le IROS); Rectorats de Toulouse et de Montpellier, collectivités.

- Pilote d'actions Animation Mise en œuvre
- Porteurs de mesures Coordination des partenaires
- Comité de suivi Organisation Suivi Évaluation
- Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) Concertation Perspectives

EN SAVOIR PLUS

UN SITE INTERNET DÉDIÉ

www.occitanie.prse.fr

Un espace qui s'adresse à tous les acteurs : élus, professionnels, citoyens...

- Retrouvez le contenu détaillé de l'ensemble des actions prévues dans le PRSE 3.
- Consultez les ressources et supports disponibles, les témoignages des acteurs, l'actualité de la santé environnementale en Occitanie.

Pour un environnement favorable à la santé en Occitanie

DREAL Occitanie
 Cité administrative Bât. G
 1 rue de la cité administrative CS 80002
 31074 Toulouse Cedex 9
www.occitanie.developpement-durable.fr

ARS Occitanie
 26-28 Parc Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel CS 30001
 34067 Montpellier Cedex
www.occitanie.ars.sante.fr

Le Plan régional santé environnement

Tous mobilisés par une ambition commune : agir ensemble pour un environnement favorable à la santé en Occitanie

AXE 1 RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE POUR LES CITOYENS

Élus, institutions, professionnels de santé, associations et citoyens : favoriser la formation et l'information.

Je participe

Mathilde 45 ans, médecin
 « Je me forme et j'informe mes patients des risques liés à leur environnement pour qu'ils puissent mieux se protéger. »

Louis 42 ans, professeur des écoles
 « J'organise des ateliers pédagogiques dans ma classe pour sensibiliser mes élèves à la qualité de l'air extérieur. »

AXE 3 PRÉVENIR OU LIMITER LES RISQUES SANITAIRES EN MILIEUX EXTÉRIEURS

Qualité de l'air, pollution atmosphérique, profanes allergisants, eau de consommation, sols pollués...

Je participe

Richard 58 ans, directeur d'hôpital
 « Je lance un appel d'offre pour traiter les effluents de mon établissement de façon innovante. »

Nadia 62 ans, Maire d'une commune de 3 000 habitants
 « Dans ma commune, les agents techniques municipaux en charge des espaces verts sont formés pour participer à la lutte contre l'expansion des plantes allergisantes. »

AXE 2 PROMOUVOIR UN URBANISME, UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES MOBILITÉS FAVORABLES À LA SANTÉ

Projets d'aménagements urbains, organisation des déplacements : favoriser la dimension santé.

Je participe

Alice 28 ans, technicienne d'une collectivité territoriale
 « Pour préparer l'élaboration du plan de déplacement urbain, je m'appuie sur les informations pratiques et les exemples disponibles sur www.occitanie.prse.fr. »

Karim 30 ans, résident d'une commune de 11 000 habitants
 « Je participe aux réunions de concertation pour le projet d'écoquartier de ma commune. »

AXE 4 PRÉVENIR OU LIMITER LES RISQUES SANITAIRES DANS LES ESPACES CLOS

Qualité de l'air intérieur, radon, musique amplifiée et risques auditifs.

Je participe

Marc 25 ans, professionnel du bâtiment
 « Je conseille mes clients sur l'utilisation de matériaux sans impact sur leur santé. »

Marie 32 ans, puéricultrice en crèche
 « Avant chaque sieste, nous ouvrons les fenêtres du dortoir pendant au moins 10 minutes, ça aère... »

Annexe 4 Synthèse d'activités

Publics	Activités	Projets
Collectivités	Interventions Diagnostics territoriaux Assistance à maîtrise d'ouvrage	Interventions devant le conseil départemental & les Com. Com (présentation du covoiturage selon ECOSYSTEM)
Structures privées	Accompagnement au changement de pratiques Formation à l'écoconduite Mise en place de service technique Créer des débats proposer des outils et de bonne pratique, prévenir les risques routiers Encourager les comportements vertueux et réduire les coûts d'usage et l'émission de gaz à effet de serre des flottes de véhicules. Informé sur les solutions de mobilité durable	PDE, programme ALVEOLE (M. David Boulet, Autocariste) Hyper U : Création d'une aire de covoiturage sur le parking extérieur de l'enseigne « Les petits déjeuners de la mobilité »
Structures publiques	Favoriser les changements de pratiques (EEDD)	« Les petits déjeuners de la mobilité »
Dirigeants et responsables des moyens et des ressources humaines	Favoriser les changements de pratiques EEDD Créer des débats proposer des outils et des bonnes pratiques, prévenir les risques routiers, encourager les comportements vertueux et réduire les coûts d'usage et l'émission de gaz à effet de serre des flottes de véhicules, informer sur les solutions de mobilité durable	Forum des mobilités des professionnels en milieu rural
Associations	Lieu "ressource" Animation de réseaux Conventions : Sensibiliser à la mobilité dans leurs activités (covoiturage) Organisation d'ateliers autonomie mobilité	MOB'IN, Occ, GRAINE Occ, Mobilité ADEME
Scolaires	Sensibilisation, Carapatte EEDD	"Tour des collèges à Vélo" avec le PNR Aubrac Action « Jeunes Ambassadeurs des Mobilités actives »
Séniors	Étude : diagnostique et enjeux, évaluation des besoins, proposition d'actions Renseignement	Action "mobilité seniors"
Tout public	Tenir des stands lors d'événements Promouvoir l'accès équitable à la mobilité durable autonome Sensibilisation / Information sur Internet Accueil téléphone ou par mail Formations	Salon de l'Écomobilité de Quissac Page Facebook ALM / Site Internet : mobi-lite-lozere.fr Formation à l'écoconduite
Particuliers	Atelier formation Accompagnement dans la recherche de solutions de mobilités	Formation à l'écoconduite
Personnes en réinsertion	Convention avec le département et avec ALOES Atelier	Mobilité inclusive Atelier « Autonomie Mobilité »

Tout comprendre sur la #LoiMobilités



POURQUOI UNE LOI SUR LES MOBILITÉS

Les transports sont essentiels dans notre vie quotidienne : pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, se soigner... Le droit à la mobilité est au cœur de la promesse républicaine.

Mais aujourd'hui, la **politique des transports n'est plus adaptée aux réalités du pays, aux besoins et aux attentes des citoyens**, notamment ceux les plus éloignés des grandes métropoles :

- **Le manque de moyens de transports** dans de nombreux territoires crée un sentiment d'injustice et une forme d'assignation à résidence. Aujourd'hui, ce sont aussi **des millions de nos concitoyens qui n'ont pas d'autre solution pour se déplacer que l'utilisation individuelle de leur voiture**. Cette dépendance pèse sur le pouvoir d'achat.
- **L'urgence environnementale et climatique** appelle à se déplacer différemment.
- **Les investissements ont été trop concentrés sur les grands projets**, notamment de TGV, au détriment des besoins du quotidien.
- **Les transports vivent aussi une révolution de l'innovation** et des pratiques : de nombreuses offres nouvelles se développent et sont autant de solutions qui apparaissent.

Il faut y répondre par une transformation profonde de notre politique pour les mobilités. Après la réforme du système ferroviaire portée en 2018, la **LOI MOBILITÉS en constitue le 2e volet**.

La LOI MOBILITÉS répond à une ambition fixée par le Président de la République :

**AMELIORER CONCRETEMENT LES DEPLACEMENTS AU QUOTIDIEN,
POUR TOUS LES CITOYENS ET DANS TOUS LES TERRITOIRES,**
grâce à des solutions de transports
+ accessibles, + adaptées à la diversité des besoins et + propres.

3 PILIERS

Pour relever cette ambition, la LOI MOBILITÉS repose sur 3 piliers.



1/ INVESTIR PLUS ET MIEUX DANS LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

- **13,4 Md€ d'investissements de l'État dans les transports dans le quinquennat** : c'est +4 Md€ (+40 %) que le quinquennat précédent.
- **Une réorientation claire des investissements en faveur des transports du quotidien** plutôt que de nouveaux grands projets : hausse des moyens pour l'entretien des réseaux existants, investissement dans un plan RER pour les métropoles, désenclavement des territoires ruraux...
- **Les 3/4 des investissements durant le quinquennat consacrés au mode ferroviaire**, pour les voyageurs et les marchandises, en ajoutant les 13,4 Md€ investis par l'État et les 3,6 Md€ investis chaque année par SNCF Réseau.



2/ FACILITER ET ENCOURAGER LE DEPLOIEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR PERMETTRE A TOUS DE SE DEPLACER

Le combat pour la mobilité du quotidien est l'affaire à la fois des collectivités locales et des employeurs.

- **Des solutions alternatives à la voiture individuelle proposées sur 100 % du territoire par les collectivités**, grâce à des outils plus simples, moins coûteux, et mieux adaptés à leurs besoins, qu'elles pourront maintenant mettre en place : covoiturage, transport à la demande, navettes autonomes, etc. Pour cela, l'État met en place des financements et appels à projets : 500M€ sont par exemple mobilisés par l'État dans le quinquennat pour cofinancer des projets de mobilité avec les collectivités (DSIL).
- **La mobilité domicile-travail au cœur du dialogue social dans les entreprises** : elle deviendra un thème obligatoire de négociation sociale pour s'assurer que les entreprises s'engagent à faciliter les trajets de leurs salariés. Cet accompagnement pourra prendre la forme d'un titre-mobilité, sur le modèle ticket restaurant.
- **Un forfait mobilité durable, jusqu'à 400 €/an pour aller au travail en covoiturage ou en vélo** : les employeurs pourront contribuer aux frais de déplacements de leurs salariés par ce forfait, exonéré d'impôts et de cotisations sociales. L'État le généralisera à tous ses agents dès 2020 à hauteur de 200 €/an.
- **Un permis de conduire moins cher et plus rapide**, en réduisant les délais, en permettant les comparatifs entre auto-écoles, en facilitant l'apprentissage en ligne et sur simulateur, etc.
- **L'accélération du développement des solutions innovantes de mobilité** : circulation de navettes autonomes dès 2020, 100% des informations rendues publiques pour favoriser des trajets en un seul clic, ... La LOI MOBILITES créera également le cadre de régulation pour les services en free-floating, et rééquilibrera les relations entre chauffeurs VTC, livreurs et plateformes.
- **La mobilité des personnes en situation de handicap facilitée**, grâce à des mesures concrètes : gratuité possible pour les accompagnateurs dans les transports, données d'accessibilité rendues publiques, etc.



3/ ENGAGER LA TRANSITION VERS UNE MOBILITE PLUS PROPRE

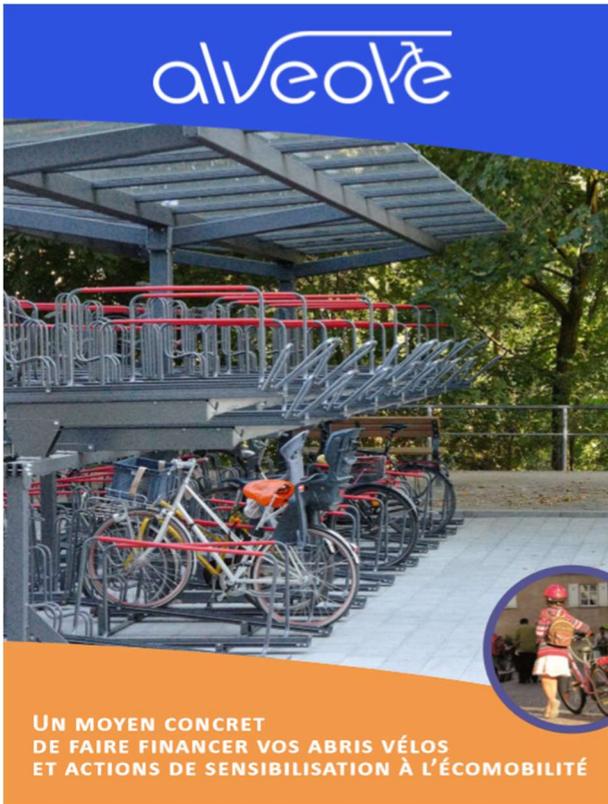
- **L'objectif de neutralité carbone en 2050 inscrit dans la loi**, conformément au Plan climat, avec une trajectoire claire : - 37,5 % d'émissions de CO2 d'ici 2030 et l'interdiction de la vente de voitures utilisant des énergies fossiles carbonées d'ici 2040.
- **La prime à la conversion et la possibilité de recharger partout son véhicule électrique**, en multipliant par 5 d'ici 2022 les points de recharge : équipement obligatoire dans certains parkings, création d'un droit à la prise, division par plus de 2 du coût d'installation...
- **Un plan vélo inédit pour tripler sa part dans les déplacements** : création d'un fonds vélo de 350 M€, lutte contre le vol avec la généralisation progressive du marquage des vélos et des stationnements sécurisés, création du forfait mobilité durable, généralisation du savoir-rouler à l'école...
- **Un plan pour faire du covoiturage une solution au quotidien**, en permettant aux collectivités de subventionner les covoitureurs, en ouvrant la possibilité de créer des voies réservées aux abords des métropoles, en mettant en place un forfait mobilité durable...
- **Des zones à faibles émissions pour un air plus respirable**, permettant aux collectivités de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants, selon des critères de leur choix. Déjà 23 collectivités, soit plus de 17 millions d'habitants concernés, sont engagées dans la démarche.

LES TRANSPORTS - CHIFFRES REPERES

- Le 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre : 30 % des émissions.
- 1 Français sur 4 a déjà refusé un emploi faute de solution pour s'y rendre.
- Sur 80 % du territoire, aucune collectivité ne propose de solution pour les transports du quotidien.
- Le 1^{er} poste de dépenses pour un ménage (18 % du budget en moyenne), devant l'alimentation et le logement.
- 7 Français sur 10 se rendent au travail en voiture.



Annexe 6 Plaque Alvéole



alvéole

UN MOYEN CONCRET DE FAIRE FINANCER VOS ABRIS VÉLOS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ÉCOMOBILITÉ



Je m'engage pour la mobilité, étape par étape

- 1 Je recense mon projet en ligne
- 2 Nous réalisons une simulation de votre prime
- 3 Je confirme mon engagement (commande ou devis signé)
- 4 Installation des supports de stationnement vélo
- 5 J'envoie les pièces justificatives (factures, PV de réception)
- 6 Nous vous versons la prime définitive
- 7 Une association réalise l'accompagnement à l'éco-mobilité



www.programme-alveole.com

Le public visé

- | | |
|--|--|
|  Les collectivités | Les acteurs privés : |
|  Les bailleurs sociaux |  à vocation de service public |
|  Les établissements publics |  à vocation d'enseignement |

Le financement

Les abris vélos et structures d'attaches sont financés à hauteur de 60%. Le programme Alvéole vous accompagne également dans la réalisation d'actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers (optionnel, obligatoire pour les écoles élémentaires). Ces actions sont financées à 100%. Elles sont à choisir entre le porteur de projet et une association locale membre de la FUB, en fonction des besoins identifiés.

Les supports éligibles

Tous les emplacements vélos doivent être couverts, séparés des espaces de stationnement motorisés, le système d'attache doit permettre d'attacher le cadre et la roue du vélo avec un antivol en U.



Consigne sécurisée

Jusqu'à 2000€ par emplacement



Attache libre d'accès en extérieur

Jusqu'à 700€ par emplacement



Attache dans un local existant

Jusqu'à 200€ par emplacement

Le programme finance uniquement la mise en place de services vélos par le biais d'abris préconstruits ou d'arceaux vélos dans le cadre de locaux existants. Les éventuels travaux concomitants (rénovation espaces, peinture, électricité, dalle béton...) ne sont pas pris en charge par le programme. Un support peut permettre d'installer 2 emplacements vélos.

Un programme ambitieux

Grâce au mécanisme des Certificats d'Économies d'Énergie, le programme Alvéole a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisation à l'écomobilité.

Le programme vise la création de **30 000 places de stationnement vélo** et l'**accompagnement de 18 000 usagers d'ici fin juin 2021**.

Les porteurs du programme



La Fédération française des Usagers de La Bicyclette apporte des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promeut l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien à travers un maillage d'associations sur tout le territoire.



ROZO est une société de conseil en performance énergétique qui vise à réduire l'impact environnemental des organisations et des individus de manière durable.

En partenariat avec



Informations et contacts

Rendez-vous sur www.programme-alveole.com

ROZO : Anne-Laure Béguet
mobilite@rozo.fr - 01 42 49 76 76
www.rozo.fr

FUB : Éva Pénisson
alveole@fub.fr - 06 38 15 29 68
www.fub.fr/alveole



Ce document a un caractère strictement informatif. Il n'emporte aucun engagement juridique ni accord contractuel de la part de ROZO, SAS au capital de 621 000 euros, dont le siège social est situé 46-52 rue Albert 75013 PARIS, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°444 771 083

Annexe 7 Coup de Pouce Vélo



Présentation du Coup de Pouce Vélo

Dans la perspective de la sortie du confinement, le Gouvernement a pris des mesures pour encourager la pratique du vélo par les Français.

Le Coup de Pouce Vélo comprend 3 volets :

		
Le Coup de Pouce REPARATION	Le Coup de Pouce REMISE EN SELLE	Le Coup de Pouce STATIONNEMENT TEMPORAIRE
Offre une prise en charge jusqu'à 50€ pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme	Offre la prise en charge d'une séance d'un accompagnement à l'usage du vélo (prise en main, circulation en ville, itinéraire adapté, etc.) au sein du réseau des vélo-écoles référencées sur cette plateforme	Offre la prise en charge de 60% des coûts d'installation de places de stationnement temporaire vélo pour les collectivités, les pôles d'échanges multimodaux, les établissements d'enseignement, les bailleurs sociaux et les résidences étudiantes

Annexe 8 Fiche mission

Stage de fin d'année
Licence CEEDR 2019-2020

Fiche missions

La stagiaire, Zoé Combes, concourra aux missions affectées au chargé de mission, Rémy Cassabel, maître de stage. Elle travaillera de concert avec la deuxième salariée, Julie Tosquellas, et les bénévoles selon les thématiques abordées.

Adaptations à la situation actuelle

Missions à réaliser

- I. Prendre connaissance de l'historique de l'association, de ses missions, de son rôle dans le paysage départemental et régional.
 - a. Pour plus d'intérêt à la lecture et une meilleure appropriation, réaliser une synthèse critique des activités de l'association et de leur évolution.
 - b. Prendre contact avec les partenaires de l'association pouvant enrichir son parcours personnel

- II. **Continuité et coordination du projet « jeunes, ambassadeurs des mobilités actives »**
 - a. Assurer la suite du travail mené par le groupe projet tutoré, dont la mise en application de la méthodologie conçue, auprès d'une structure pilote. *En attente*
 - b. Assurer la suite du travail mené par le groupe du BTSA de La Canourgue (selon le cas) *Annulé*
 - c. Evaluer et analyser la conduite du projet par l'association après 1 an
 - d. Préconiser des améliorations pour la conduite de l'année 2
 - e. Participer à la poursuite du projet : relance au sein des mêmes établissement ou partenariat avec de nouveaux, construction de l'accompagnement avec les équipes pédagogiques. *A la mesure de la réactivité des établissements*

III. **Contribution à la relance du volet « actions pédagogiques » de l'association**

Il s'agira, au choix ou selon les priorités établies les premiers jours, de :

- a. Participer à la conception et au montage du programme d'intervention « vélo quotidien » auprès du PNR Aubrac
- b. Etudier et dimensionner les programmes d'interventions « vélo quotidien » liés aux nouveaux dispositifs nationaux FUB et LOM

- c. Valoriser les ressources pédagogiques de l'association : recensement des outils, solutions de mise à disposition, formation d'animateurs. *A hauteur de l'accès possible aux outils et de la disponibilité des partenaires*
 - d. Accompagner l'équipe sur les projets Alvéole et Semaine Européenne de la mobilité. *En attente*
 - e. Concevoir un nouvel outil lié au manuel d'accompagnement « réussir le vélo dans ma structure »
- IV. Découvrir et participer à la vie associative de la structure et à ses autres métiers. *Fortement réduit*. Être force de proposition.
- a. *Au regard du I, proposer des pistes d'amélioration ou d'orientations des activités de l'association*
 - b. *Participer au projet « site web » : essai de navigation, rédactions, etc.*

Annexe 9 Effets de la pollution

LES EFFETS DE LA POLLUTION SUR LA SANTÉ

YEUX, NEZ, GORGE

irritations, difficultés respiratoires, allergies...



POUMONS

irritations, inflammations, réduction des capacités respiratoires, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), asthme, cancer...



SYSTÈME REPRODUCTEUR

troubles de la fertilité, fausse couche...



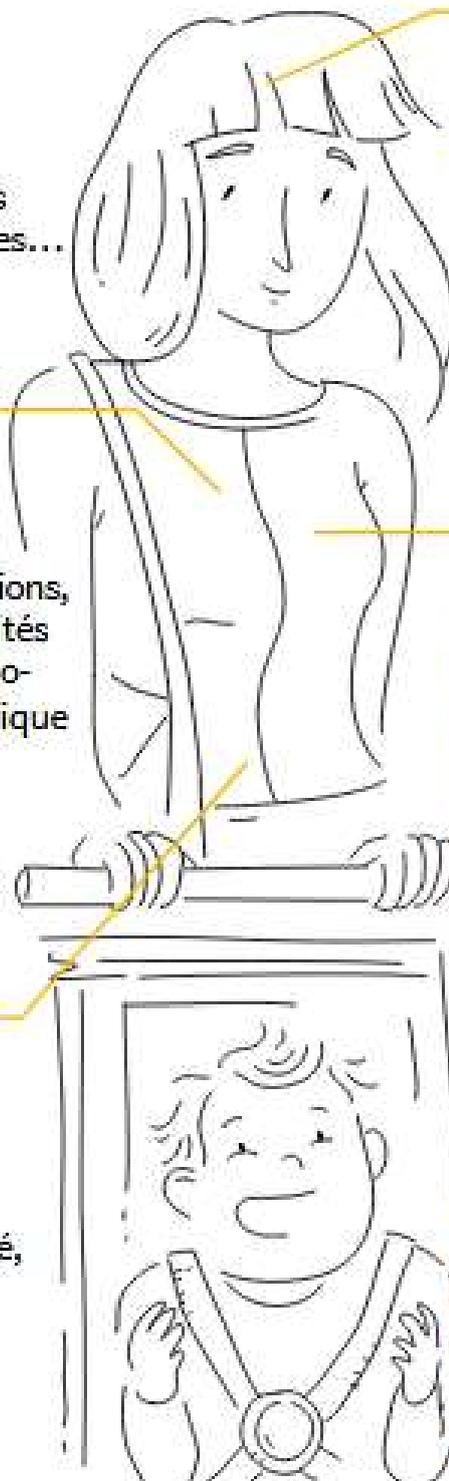
CERVEAU

mal de tête, anxiété, maladies neuro-dégénératives (comme la maladie d'Alzheimer)...



CŒUR ET SANG

accident vasculaire cérébral, troubles cardiaques, hypertension, augmentation de la coagulabilité, formation de caillot...



NOURRISSON/ENFANT

naissance prématurée, petit poids de naissance, retard de croissance du fœtus, impact sur le développement intellectuel...

Annexe 11 Grand modèle d'enseignement

Les « grands » modèles d'enseignement...

(Selon les CEEDDR 2013-2015)

Transmissif	Comportementaliste / Behavioriste	Constructiviste
Enseigner / Former c'est...		
<ul style="list-style-type: none"> - diffuser une information importante dans un cadre restreint et précis - ne pas admettre d'erreurs - tout le monde a les mêmes bases (même schéma cognitif) 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des automatismes, des objectifs spécifiques adaptés aux apprenants - faire d'un tout la somme des parties - réexaminer la progression de l'enseignement - 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser les savoirs déjà acquis et les erreurs - avoir le rôle de médiateur, stimulateur, provocateur et facilitateur - susciter le questionnement pour mener vers l'autonomie - respecter l'élève
Apprendre c'est...		
<ul style="list-style-type: none"> - écouter et mémoriser - être motivé et concentré - suivre un long raisonnement (précis) - avoir des pré-requis 	<ul style="list-style-type: none"> - acquérir des automatismes - mettre en pratique - être capable de... - apprendre de façon opérationnelle et par étapes - erreurs : indicateurs donc marche vers l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - construire activement les savoirs en se basant sur son vécu et en interagissant avec les autres - faire des erreurs, les comprendre et les dépasser -
Démarches pédagogiques liées...		
<ul style="list-style-type: none"> - passivité - cours magistraux - conférences - schémas émetteurs- récepteurs - méthodologie : tapis roulant (organisation de l'info) 	<ul style="list-style-type: none"> - récompenses, renforcer positivement - automatismes - ciblé sur le rythme de l'apprenant - par objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - l'élève apprend en autonomie - effet d'interaction et d'échanges - valorisation du savoir - pédagogie active - pédagogie de l'erreur - permet d'apprendre à gérer les barrières (psychologiques...) liées à l'apprentissage

Annexe 12 Retroplanning

	Avril																			
	S1					S2					S3				S4					
	L6	M	M	J	V	L13	M	M	J	V	L20	M	M	J	V	L27	M	M	J	V
Immersion en stage																				
Réunion d'équipe																				
Documentation, veille, découverte outils																				
Contact avec les partenaires																				
Redaction fiche de synthèse																				
Webinaire thème mobilité																				
Convention PNR Aubrac - ALM																				
Réunion																				
Recherche de ressources pédagogique																				
Rédaction fiche pédagogique																				
Divers missions et actions																				
Convention PRSE3																				
Réunion																				
Bilan année 1																				
Précaunisation année 2																				
Participer à la poursuite du projet																				
Divers missions et actions																				
Relance volet pédagogique																				
Réunion																				
Recensement des outils																				
Suivi stage																				
Entretiens avec le tuteur pédagogique																				
Rencontre CEEDDR																				

	Mai																Juin																								
	S1				S2				S3				S4				S1				S2				S3				S4												
	L4	M	M	J	V	L11	M	M	J	V	L18	M	M	J	V	L25	M	M	J	V	L1	M	M	J	V	L8	M	M	J	V	L15	M	M	J	V	L22	M	M	J	V	
Immersion en stage																																									
Réunion d'équipe																																									
Documentation, veille, découverte outils																																									
Contact avec les partenaires																																									
Redaction fiche de synthèse																																									
Webinaire thème mobilité																																									
Convention PNR Aubrac - ALM																																									
Réunion																																									
Recherche de ressources pédagogique																																									
Rédaction fiche pédagogique																																									
Divers missions et actions																																									
Convention PRSE3																																									
Réunion																																									
Bilan année 1																																									
Précaunisation année 2																																									
Participer à la poursuite du projet																																									
Divers missions et actions																																									
Relance volet pédagogique																																									
Réunion																																									
Recensement des outils																																									
Suivi stage																																									
Entretiens avec le tuteur pédagogique																																									
Rencontre CEEDDR																																									

Annexe 13 Ebauche du bilan PRSE 3 non fini

Jeunes ambassadeurs des mobilités actives Bilan année 2019-2020

1. La commande et le contexte du projet PRSE3

Pour répondre à l'appel à projet PRSE3 Occitanie 2019 conventionné avec l'ADEME, l'ALM propose un projet intitulé « jeunes ambassadeurs des mobilités actives ». Le but de l'action est de permettre à des élèves étudiants d'expérimenter le rôle d'ambassadeur des mobilités actives au sein de leur établissement ou à l'extérieur.

L'ALM, par l'ensemble de ses activités depuis 2008 a développé une expertise d'accompagnement des projets de mobilité au sein d'une structure (collectivités, établissement scolaires, entreprises, ...). L'association a également rassemblé et mis au point de nombreux outils pédagogiques sur le thème de la « mobilité environnement ». L'ensemble de ces méthodes et ressources doivent être partagées et pourraient être appropriées par des étudiants dans le cadre de leurs cursus supérieurs.

D'autre part, la pratique de transports actifs ou de modes doux (marche, vélo, ...) s'avère être une façon efficace d'augmenter l'activité physique, d'obtenir des effets bénéfiques pour la santé et de réduire l'impact des transports sur l'environnement.

2. La réalisation de l'ALM

Le projet s'adresse à des étudiants des divers établissements de Lozère. Il a débuté en juin 2019 pour trouver des établissements partenaires. Se sont engagés :

- le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Louis PASTEUR à La Canourgue avec la classe de Brevet de Technicien Supérieur Gestion et Maîtrise de l'Eau (BTSA GEMEAU) dans le cadre de leurs projets d'initiative citoyenne.
- L'Institut d'éducation à l'agroenvironnement SUPAGRO de Florac avec la classe de Licence Coordination de projets en éducation à l'environnement et au développement durable (CEEDDR) dans le cadre de leurs projets tuteurés.

De juillet à août, Rémy Cassabel, chef de projet mobilité a conçu l'outil pédagogique « prise de conscience » par une recherche documentaire sur chaque thème (Mobilité active, santé, environnement) et leurs corrélations. En

résulte un support pour un atelier d'échange type questions/réponses. Le support est adapté à la tranche d'âge par son dynamisme et ses références et se déroule comme des « phrases à trou » sur chaque thème, leur impact et une invitation aux solutions possibles. Voir le support en annexe.

La séance « prise de conscience » a été menée ainsi auprès des étudiants de BTS. Il s'est plutôt agi d'un entretien avec les élèves de Licence.

En septembre Rémy est intervenu auprès des deux classes pour apporter les bases de compréhension des enjeux de *santé-environnement et mobilités actives* et inciter un groupe d'étudiants à se positionner sur le projet.

Les deux groupes constitués, l'accompagnement a pu débuter. La "coordination" et les contacts avec les groupes a été réalisé par la volontaire en service civique, Julie Tosquellas. Rémy, a accompagné les groupes en tant que :

- Tuteur administratif des élèves,
- Ressource sur les thématiques abordées,
- Conseiller sur méthodes employées pour la réussite de chaque projet.

Durant cette période le rôle de l'ALM a surtout été d'accompagner la réflexion des étudiants sans imposer notre point de vue, en aiguillant et précisant quand cela était nécessaire, quand le besoin s'en faisait ressentir. C'était, à ce moment-là, un travail d'écoute assez important. En résulte que les deux groupes, avec la même consigne et le même accompagnement ont choisi de réaliser deux projets très différents l'un de l'autre.

3. Réalisation des groupes

L'ALM a rencontré le premier groupe constitué d'élèves de BTS qui, à la suite de leur réflexion ont décidé de réaliser une journée de sensibilisation autour du vélo. Cette première période a été marquée par un certain manque d'organisation qui s'est amélioré avec le temps et l'encadrement de l'ALM. Le travail a été poursuivi et conclu en 2020.

Concernant le groupe d'étudiants de licence CEEDDR l'accompagnement à débiter par une journée d'accueil au sein des locaux de l'association et la mise à disposition de l'ensemble des ressources et archives. Les deux semaines de travail réalisé en 2019 leur ont permis de découvrir les activités de l'ALM et le contexte dans lequel le projet "jeunes ambassadeurs des mobilités actives" a émergé. La posture d'accompagnement de l'ALM a aussi permis aux élèves d'orienter leur projet vers la création d'un livret "Réussir le vélo dans ma structure", visant à favoriser le report modal vers le vélo. Le travail a été poursuivi et le livret réalisé en 2020.

4. Evaluation du projet

Indicateurs de processus	Valeurs cibles	Outils d'évaluation (*)
Co-construction du projet	Co-construction avec GRAINE et IREPS	Rapport des échanges, confirmation par les organismes
<ul style="list-style-type: none"> Relais IREPS de Lozère rencontré en 2018 avec Mme. Claire Masson, en préparation de l'AAP 2018 non obtenu : travail commun sur le volet méthodologique. Echanges avec le GRAINE Occitanie sur les ressources disponible. Courant 2019, mise en valeur du projet par le GRAINE notamment lors des Rencontres régionales "Éduquer à la mobilité" à Toulouse le 3 décembre 2019. (+doss ressource, à chercher) <p>Liste des documents sources :</p> <p>Ministère de la Transition écologique et solidaire / mobilités actives</p> <p>France Nature Environnement Guide pédagogique de la mobilité durable</p> <p>Les Journées de l'ERE 2010 « La mobilité durable » - Guide pédagogique – Partie 1 Conception : Alterre Bourgogne</p> <p>Mobilités actives au quotidien. Le rôle des collectivités Réseau français des Villes-Santé de l'OMS 2013 Guide méthodologique</p> <p>Impacts des transports sur l'environnement – Ademe</p> <p>Guide pratique pollution air en 10 questions – Ademe</p> <p>Ressources La santé vient en bougeant – manger bouger – Programme national nutrition santé</p> <p>Livret ressources interactif – IFREE</p> <p>Symbioses le magazine de l'éducation relative à l'environnement</p> <p>Panneaux EXPO – AIR C.O.M</p>		
Collaboration avec les partenaires santé	Implication d'au moins 1	Sélection, contacts, concrétisations
1 contact : L'infirmière (Marie-Dominique Soulier) de l'établissement Louis Pasteur a participé à l'intervention pédagogique de septembre puis a suivi les avancées du groupe d'étudiants.		
Implication des établissements scolaires	Implication d'au moins 1	Sélection, contacts, concrétisations
Validé avec la participation des établissements Louis Pasteur et SupAgro		
Respect du calendrier	Calendrier prévisionnel	Compte rendu
Calendrier respecté jusqu'en février 2020. Crise sanitaire du covid à impacter l'étape de réalisation des actions.		
Indicateurs d'activité	Valeurs cibles	Outils d'évaluation (*)
Nombre d'actions conduites	2 établissements accompagnés	Document de formalisation avec l'établissement
Cf Annexe « convention »		

Nombre de participants	10 (étudiants, professeurs et personnels d'établissement)	Feuilles de présence
3 étudiantes SupAgro, 2 formateurs / 4 étudiants Louis Pasteur, 2 formateurs, 1 Partenaires santé		
Efficacité de la coordination du projet	Suivi des objectifs	Temps de conception/organisation
Respect du calendrier cf « convention » et document « descriptif détaillé »		
Rencontre avec les groupes		
LEGTPA Louis Pasteur	09/2019	
SupAgro	04/11/2019	
Efficiéce du projet	Moyens/temp = 100%	Compte rendu
Dans l'idée d'expérimentation les moyens mis en œuvre ont respecté la méthode prévisionnelle mais l'accompagnement du groupe de La Canourgue aurait nécessité plus de temps disponible. La réalisation de chaque projet ne peut pas être évaluée.		
Indicateurs de résultats	Valeurs cibles	Outils d'évaluation (*)
Pertinence de l'intervention	Action pertinente et à reproduire	Questionnaire de satisfaction (élève, partenaire santé, établissement) : intérêt, qualité, appropriation, reproductibilité, etc.
Non mis en œuvre.		
Evolution des connaissances et perceptions	Amélioration des connaissances avant / après	Test de connaissance et évaluation des représentations
Cf « Rapport projet tutoré » étudiantes supagro. Cf « Bilan » étudiants Bts Louis Pasteur		
Impact de l'expérimentation des ambassadeurs	Engouement des participants, augmentation du bien-être, impact positif sur les critères environnementaux et santé	Traitement des résultats : moyens de transports essayés, bilan carbone et « bilan santé », retours participants, etc.
N-R en raison de la crise sanitaire du Covid-19.		
Appropriation par les partenaires	1 soutien « partenaire santé », 2 soutiens « partenaire éducation »	Lettre d'intérêt
Reconduite du projet avec l'établissement SupAgro.		

5. Les témoignages retour d'expérience

Ci-dessous quelques témoignages et retour d'expérience de participant.es aux projet « Jeunes ambassadeurs de la mobilité ». Malheureusement suite à la crise sanitaire qui n'a pas permis la réalisation des projets pensé par les élèves, aucun témoignage de la part du public n'a pu être recueilli.

« Personnellement, j'étais chargée d'assurer le dialogue entre l'association et les étudiant·e·s, ainsi qu'entre les deux groupes des deux établissements. Qualifiée de « bonus », j'apportais mon aide quand les étudiant·e·s le en signifiaient le besoin.

Si le dialogue et le lien c'est fait de suite et de manière fluide avec le groupe de SupAgro, il a été plus compliqué et plus inégal avec le second groupe d'élèves de BTS.

Avec le groupe de SupAgro, le travail m'a semblé complet et assidu, les étudiant·e·s ont toujours fait preuves de sérieux et d'entrains. Sans hésiter à signaler les potentiels problèmes, ou incompréhensions. De notre côté il m'a semblé répondre à leurs attentes, en tant que « bonus ».

Quant au second groupe d'élèves de BTS, on peut souligner un certain manque d'organisation et de motivation, ce qui a pu les pénaliser sur certains points. Cependant ils ont su faire preuve de sérieux à chaque rencontre et lors des discussions par téléphone. Peut-être que si nous avons réussi à imposer plus d'une visite régulière dans nos locaux ou par visioconférence cela aurait pu les aider à se motiver et surtout à s'organiser. »

Julie Tosquellas
Agent administratif

« En tant qu'étudiante nous avons eu le privilège de participer au Programme Régional en Santé-Environnement (PRSE). Le cœur de notre métier, c'est justement de pouvoir être acteur de la transition écologique et de permettre au plus grand nombre de faire de même. Notre projet tuteuré a permis une première expérience sur le terrain, grâce à cela, nous avons appréhender le rôle et le fonctionnement des politiques publiques aux différentes échelles ; et ce, par le biais de différents échanges avec les élus et acteurs du territoire de la Lozère. Ça n'a pas toujours été facile de comprendre l'organisation de ces différentes couches administratives et opérationnelles ; heureusement l'ALM nous a accompagné dans cet apprentissage. »

Joëlline Renaud – 18/05/2020– Etudiante à l'institut de
SupAgro de Florac (48)

« Le suivi de projet avec L'ALM a bien fonctionné. Ils ont toujours été disponible pour notre groupe, pour la logistique ainsi que pour les questions générales sur l'organisation d'un projet comme le nôtre.

Je ne peux pas vraiment vous dire ce qu'il y a amélioré car notre projet n'a pas pu se conclure suite à la crise sanitaire du covid19.

Cependant L'ALM nous a beaucoup guidé pour les prises de contacts avec les professionnels. Et pour avoir un avis critique objectif sur les décisions que nous avons prises au cours du projet.

Je ne peux que recommander de travailler avec eux pour leur implication. »

Bastien VENUITI 17/05/20 – Etudiant BTS au sein de l'établissement
Louis Pasteur.

6. Les préconisations

Au regard de l'ensemble des actions et du travail réalisé pour cette première année de projet « jeunes ambassadeurs des mobilités » une orientation vers des étudiants en études supérieures à un bac+2 minimum serait à privilégier.

En effet les témoignages d'expériences de l'équipe de l'ALM appuient ce choix, il est noté qu'un accompagnement plus conséquent à été nécessaire pour suivre le projet des étudiants BTS LEGTPA Louis Pasteurs. Le manque d'autonomie et la méthodologie de travail nécessite plus de temps à l'ALM pour permettre aux étudiants en BTS de s'approprier le sujet.

7. Futures pistes

Le projet doit se reconduire une deuxième année pour la rentrée scolaire de septembre 2020, deux établissements sont donc recherchés pour y participer. L'établissement SupAgro souhaite reconduire un partenariat et offrir une proposition d'appel à projet tutoré pour les élèves de licence CEEDDR au mois de novembre. Il doit être défini pendant l'été avec l'équipe pédagogique si le nouveau groupe pourra continuer ou approfondir le travail mené par le groupe 2019/2020 ou s'approprier autrement la thématique et imaginer son propre projet.

Une seconde collaboration paraît envisageable avec l'université de Perpignan et leurs étudiants en licence.

Annexe 14 Projet avec le PNR de l'Aubrac

Détail des actions à réaliser

- *A destination des scolaires*

Tour d'Aubrac :

Les collégiens et les lycéens sont les usagers des moyens de transport de demain. Il s'agit de leur présenter les problématiques liées à nos modes de déplacements actuels dans un contexte de transition énergétique et les alternatives existantes. Un travail sera entamé sur ces questions en début d'année avec 10 classes du territoire (collèges et lycées) sous la forme de trois interventions en classe puis se clôturera en fin d'année par la réalisation du Tour d'Aubrac. Il s'agira de relier à vélo en 10 étapes les 10 établissements qui auront participé à ce travail autour de l'écomobilité.

La nature des trois interventions en classe :

1. Sensibilisation aux enjeux de l'EEDD : l'impact des transports sur l'environnement.
2. Sensibilisation à l'écomobilité : mes déplacements, ceux de mes proches, quels impacts, quels choix ?
3. La préparation du Tour d'Aubrac : nom d'équipe, "vélo-école", remise de maillots, préparation de l'itinéraire, lecture de carte, ...

Communication : Motion-Design + film de restitution du travail avec les élèves.

Rendu attendu : Nombre d'élèves participants. Evolution des représentations des élèves entre la séance 1 et la séance 3.

- *A destination des entreprises*

Les petits-déjeuners mobilités :

L'activité économique et l'emploi génèrent des flux de déplacements importants sur le territoire du PNRA, lesquels sont réalisées quasi exclusivement en voiture. Afin de sensibiliser les acteurs économiques du territoire aux modes actifs, des petits-déjeuners mobilité sous forme d'ateliers vont être réalisés au sein des entreprises et/ou collectivités du territoire. Au cours d'une matinée, les employés sont invités à se rassembler le temps d'un moment convivial autour d'ateliers. Ces

ateliers visent à initier une réflexion sur l'impact des déplacements pendulaires et présenter les alternatives à l'usage de la voiture individuelle. Les ateliers envisagés sont les suivants :

- « Pause-café » : Mes trajets quotidiens : Bons pour la planète ? Bons pour les autres ?
 - Collation ;
 - Speed-dating covoiturage a pour but de favoriser des pratiques plus responsables et de faciliter les rencontres pour pratiquer le covoiturage ;
 - Bilan carbone individuel des déplacements
 - info +: forfait mobilité

- « Workshop » : Le jeu philo-mobil conçu par l'ALM permet aux participants de répondre à un certain nombre d'objectifs : recueil des représentations, découverte, développement, prise de conscience, partage ...
 - Jeu Philomobil ;
 - info +: PDE

- « En selle » : Découvrir l'écoconduite et les véhicules zéro-émission
 - Présentation et test vélos classiques, vélos cargos, VAE ;
 - Sensibilisation à l'écoconduite ;

A l'issue de l'atelier, les personnes intéressées par des test de plus longue durée seront invitées à s'inscrire auprès de l'animateur.

- « Débrouille » : Cet atelier permettra aux participants de connaître les principaux points qu'il est nécessaire de contrôler régulièrement pour circuler en toute sécurité. Il fera également le point sur les problèmes environnementaux liés à l'utilisation d'un véhicule.
 - Comment choisir son vélo ? ;
 - Comment entretenir son vélo ? ;
 - info +: Coup de Pouce jusqu'au 31.12.2020 pour la réparation.
 - Proposition de marquage des vélos et entretien en partenariat avec un réparateur/revendeur ;

- « Numérique » : Modes actifs et sécurité routière
 - SécuriDrive : Comprendre les risques liés à quatre comportements particulièrement inadaptés sur la route : téléphoner, rouler vite, consommer de l'alcool, résister à la fatigue.
 - Digischool: Le Code de la route n'a pas de secrets pour vous ? Vous avez passé votre permis de conduire il y a plusieurs années et vous souhaitez vérifier vos connaissances.

- « Assureur » : Un assureur présente les spécificités liées à l'utilisation de modes alternatifs à la voiture individuelle (vélo, marche, covoiturage)
- « Challenge modes actifs » : 1 semaine sans voiture.
 - Présentation et test vélos classiques, vélos cargos, VAE ;
 - Sensibilisation à l'écoconduite ;

Communication : Cartons d'invitation personnalisés

Rendu attendu : Nombre de salariés sensibilisés. Bilan carbone des entreprises.

- *A destination du grand public :*

Fête de la Montagne :

Cet événement valorise la montagne estivale sous tous ses angles et l'ensemble des acteurs qui contribuent à sa découverte et à son accessibilité. C'est un moment où les amoureux de l'Aubrac, bénévoles et professionnels, partagent leur passion et font découvrir les activités de pleine nature, des ateliers autour de l'environnement, les savoir-faire, la culture et la gastronomie. Il s'agira de proposer un atelier de sensibilisation à la pratique du vélo.

Communication : Associée à la communication de l'évènement

Rendu attendu : Nombre de participants.

L'échappée verte – semaine européenne de la mobilité :

Grande traversée de l'Aubrac sur 3 départements sur un parcours de 25km interdit aux voitures. Sur le parcours, des animations dédiées au sport, goût, aux arts, à la culture et la douceur de vivre.

Sensibiliser à la pratique du vélo, les participants à cet évènement.

Communication : Associée à la communication de l'évènement

Rendu attendu : Nombre de participants.

La Davalada :

Grande randonnée sportive et gourmande de 21km sur l'Aubrac au fil de l'Argence, haltes et pauses dans des burons, convivialité et découverte des produits du terroir.

Sensibiliser à la pratique du vélo, les participants à cet évènement.

Communication : Associée à la communication de l'évènement

Rendu attendu : Nombre de participants.

Annexe 15 Analyse personnel outil

